IIIme Année. N° 2. Février 1912.

REVUE MODERNISTE INTERNATIONALE

Revue mensuelle du Mouvement moderniste.

SOMMAIRE :

Un an : 10 fr. - Le numéro : 1 franc.

DIRECTION ET ADMINISTRATION :
4, RUE DU VIEUX-COLLÈGE, 4
GENÈVE

REVUE MODERNISTE
INTERNATIONALE

Revue Mensuelle du Mouvement Moderniste.

Un an : 10 fr. — Un numéro : 1 fr.

On s'abonne : Au Bureau de la Revue et dans tous les **Bureaux** de Poste. Pour la France : A la librairie E. Nourry, **62, rue des** Ecoles, 62, Paris.

Direction et Administration :

GENÈVE — 4, Rue du Vieux-Collège — **GENÈVE**

La Revue étant ouverte à tous les courants du modernisme, chaque collaborateur garde la responsabilité personnelle des opinions émises dans ses écrits.

La Revue donnera un compte rendu de tout ouvrage qui lui sera adressé directement.

Nous avons eu la grande douleur de perdre, le 9 du mois courant, notre grand ami et collaborateur, le Père Hyacinthe Loyson. La *Revue,* en s'associant au deuil de sa famille, s'est certainement fait l'interprète de la grande majorité de ses abonnés. Bien qu'il nous ait quitté, sa vie et sa pensée nous restent ; elles s'épanouiront constamment en riches moissons d'énergies intellectuelles et morales.

Nous nous réservons de faire profiter nos lecteurs des trésors qui renferme son magnifique héritage spirituel.

C'est de la pensée de Tyrrell et du cœur du Père Hyacinthe que jaillira la future conscience religieuse.

Afin d'éviter toute regrettable confusion, nous avertissons nos lecteurs que l'auteur de la Lettre à l'Editeur, publiée dans les numéros 11-12 de 1911, sous le titre : « Vieux Catholicisme et Modernisme » et les initiales : E. M., n'est pas de M. Eugène Michaud, professeur à l'Université de Berne.

Nous donnerons prochainement une nouvelle liste des volumes de la « Bibliothèque Circulante Moderniste ».

REVUE MODERNISTE INTERNATIONALE

1912. — N° 2.

HYACINTHE LOYSON

Enveloppé dans son manteau de pourpre et de gloire, du faîte rayonnant de ses 85 ans, le martyr de la conscience vient de disparaître à nos regards. Il s'en va, les yeux perdus en la lumière, dans le plein épanouissement de son esprit et de son cœur, dans un élan mystique de toute sa nature intacte, vers cette Vérité invisible et vivante dont toute sa vie, ses actes non moins que sa pensée, ont toujours et merveilleusement témoigné. Jamais, peut-être, n'apparut parmi nous un être plus harmonieux. Maître de l'esprit comme de la matière, effleurant d'une aile le ciel, touchant à peine à la terre, il fut à la fois héroïque et doux, prêtre et pourtant profondément homme. La science et la foi, la vérité humaine et la vérité divine ne connurent point, de nos jours, d'interprète plus éloquent et de plus ardent défenseur. Grand seigneur du verbe, héritier de l'émotion de Lacordaire et de l'ampleur de Bossuet, il donna, comme Montalembert et comme Gratry, une voix aux aspirations généreuses de la France catholique, mais avec plus de logique que Montalembert, plus de bravoure que Gratry, il leur sacrifia toute sa vie. Son Verbe s'était fait chair. Le sort de tous les héros de la conscience, de tous les prophètes nouveaux, de tous les envoyés de

Dieu fut sa glorieuse rançon. L'homme, dont l'âme était un temple et le cœur un autel, qui ardait d'une passion inextinguible pour l'Eglise catholique et avait mis à son service toutes ses énergies, toutes ses lumières et toutes ses tendresses, fut excommunié! Excommunié comme Athanase, comme Savonarole, comme Tyrrell, pour la honte éternelle de ceux qui le frappèrent, pour le plus grand malheur de toutes les âmes chrétiennes tant qu'elles furent, épreuve terrible, mais qui imprimait à jamais sur son front le sceau de la gloire. Jamais il ne se sentit, ne se retrouva aussi « catholique » qu'après son expulsion de l'Eglise. Dans un de ces irrésistibles élans d'amour et de dévouement, qui sont bien plus puissants que tous les anathèmes, sa vision du catholicisme s'élargit, se surpassa, se transfigura, et il aima, plus encore qu'il ne rêva, cette Eglise catholique qui fut, d'après saint Epiphane, « au commencement de toutes les choses », tous les esprits que la lumière chrétienne éclaire et tous ceux que cette lumière attend pour éclairer. Il vécut, dans le monde prestigieux de son cœur, la divine espérance de Jésus, faisant de toutes les Eglises un seul troupeau et leur donnant pour berger le Dieu unique. Ainsi il partit, dans une magnifique apothéose de catholicité, célébrant, sur son lit de mort comme sur le plus sublime des autels, le rite de « la communion de toutes les Eglises ».

N'ayant d'autre dieu que la Vérité, il la poursuivit inlassablement, de toutes ses forces vives, cherchant sans cesse après avoir trouvé, évoluant, s'assimilant, s'adaptant, voulant comprendre toujours plus largement, toujours plus profondément. Il resta, jusqu'à son dernier souffle, étonnamment jeune, comme s'il puisait, à des sources mystérieuses, quelque part au delà de cette terre, des énergies constamment renouvelées, guidé dans son effort et sa marche par trois étoiles, brillant toujours d'un plus vif éclat: le Dieu unique et vivant, la vie éternelle de l'âme, la réalité d'une loi morale, gravée dans le cœur de l'homme,

et qui fit, de lui, un saint. Car jamais une pensée basse ne vint effleurer son esprit, jamais son âme ne se souilla de l'ombre même d'un sentiment vulgaire. Il fut pour beaucoup une source de vie spirituelle, une raison vivante de croire, un motif d'espérer. Bien que depuis longtemps les voûtes de Notre-Dame ne vibrassent plus sous l'écho de sa voix profonde entraînant les foules, aux accents de son verbe magnifique, que cette existence de grand lutteur fût rentrée dans la sérénité monacale, son influence, moins visible, n'en fut nullement diminuée. Un jour d'innombrables âmes se lèveront pour rendre témoignage à sa vérité et à l'Amour qu'il répandit, à pleines mains, sur le monde, et l'on verra onduler sous le soleil les moissons dorées qu'il fit lever.

Cet homme, qu'aujourd'hui l'humanité pleure, fut des nôtres. Nôtre par son attitude de révolté et de croyant, nôtre par sa protestation indignée contre Rome et la ferme revendication de ses droits de catholique, nôtre, enfin et surtout, par l'affection vivante et chaleureuse qu'il témoigna à cette *Revue,* par sa collaboration dont nous fûmes si fiers et si joyeux. Les paroles qu'il prononça sur son lit de mort, et qui furent à la fois le digne couronnement de sa vie et son viatique suprême: « Je peux mourir, je suis en paix avec ma conscience et avec ma raison », peuvent et doivent devenir la devise de tous les modernistes.

Ainsi il demeure.

Comme ces astres dont la lumière, longtemps après qu'ils ont disparu, palpite encore dans le firmament, sa pensée vivante illuminera toujours nos esprits, son ardent amour vibrera éternellement dans nos cœurs, — tu vivras et revivras en nous, ô Père!

La Rédaction.

L'ÉGLISE ET LA CIVILISATION

Un Moderniste ne croit pas seulement à la modernité, il croit aussi à la tradition... L'attitude du Moderniste, tout en demeurant une attitude critique, est faite d'attachement à la tradition de l'Eglise et non de détachement de cette même tradition. George TYRRELL.

(*Le Christianisme à la Croisée des Chemins*, traduit de l'anglais par M. Arnavon, Paris, Nourry, 1911, p. 25 et 26.)

Dans un livre récent [1], le célèbre professeur Domenico Battaini vient de nous donner un résumé très intéressant et bien informé de l'état présent du conflit entre le catholicisme et la société moderne. Il oppose à l'intransigeance de Rome les résultats de la critique contemporaine, qui lui semblent saper l'autorité de l'Eglise. Après M. Ad. Harnack, il nous fait voir dans l'Eglise romaine l'héritière de l'empire romain : le pape a succédé à l'empereur, les saints aux dieux, et la théocratie catholique à la théocratie païenne. Bref, le catholicisme d'aujourd'hui est solidaire d'un état de choses qui n'est plus : épigone médiéval du monde romain, il constitue le plus formidable obstacle au progrès de la pensée et de la religion.

Les actes des dirigeants officiels de l'Eglise semblent vraiment donner raison à M. Battaini. Je l'écrivais moi-

[1] Prof. D. BATTAINI, *Il conflitto fra la Chiesa e la Civiltà*, conferenza tenuta all'Università popolare di Parma, il 18 marzo 1911, Mendrisio (Svizzera), casa éditrice « Cultura Moderna », 1911.

même dans cette *Revue* en janvier dernier. Et, certes, contre le catholicisme officiel, autoritaire et clérical, ces objections portent parfaitement. Les antimodernistes restent sourds à la voix de l'histoire, qui ruine leurs positions; ils font de l'autorité, des pratiques et des dogmes, des facteurs de contrainte et de mort spirituelle. — Mais n'est-il pas abusif, de la part de M. Battaini, d'identifier ce catholicisme extérieur et tyrannique avec le catholicisme spirituel et vivant tel que le conçoivent les modernistes ? Ceux-ci pourraient lui répondre que le catholicisme réel et profond n'est pas atteint par ses critiques, « et l'on peut concevoir le régime de l'Eglise romaine comme autre chose qu'un césarisme spirituel » [2]. Le dogme, conçu selon la notion exprimée par M. Le Roy, n'est pas un instrument de servitude ou d'oppression. La religion de catholiques comme M. Blondel ou le R. P. Laberthonnière n'a rien de commun avec le pur extrinsécisme. Que dire enfin du grand Tyrrell, qui oppose au médiévalisme, qu'il combat comme M. Battaini, le catholicisme vivant, concret et véritable ?

L'interprétation que M. Domenico Battaini donne du passé chrétien est celle de M. Harnack et de l'exégèse protestante libérale. Mais M. Loisy a porté un coup terrible aux constructions historico-théologiques du savant allemand. La critique moderniste de l'histoire, comme l'a remarqué M. Salomon Reinach, a été la plus indépendante, la plus franche et la plus radicale [3], et elle a renversé les thèses de la critique protestante. M. Battaini, bien qu'il se considère comme moderniste, se rattache en fait au libéralisme religieux, non au modernisme, qui en est l'antipode

[2] Edouard Le Roy, *Dogme et Critique,* Paris, Blond, 1907, p. 382.

[3] Il n'y a là rien d'étonnant. L'historien protestant et le conservateur catholique ont toujours à défendre une thèse qui dépasse l'histoire. Trop souvent le critique incroyant s'attache surtout à détruire certaine croyance. Le moderniste a, une fois pour toutes, séparé la foi de l'histoire; sa critique ne saurait donc influencer sa foi, elle est donc absolument libre.

extrême. Tyrrell avait bien vu que le nom des modernistes allait devenir ambigu [4]. Cette déviation de leur mouvement ne lui semblait pas le moindre mal qui dût résulter de l'encyclique *Pascendi*. « Mais les modernistes sont hommes, disait-il; les difficultés de leur position actuelle, les persécutions et les ennuis dont les abreuvent leurs ennemis de l'intérieur, « ceux qui habitent la même maison », risquent de les aigrir et de les rendre injustes. Dans ce conflit entre l'Eglise et le siècle, ils seront tentés de donner tous les torts à l'Eglise, de ne plus reconnaître aucune de ses excellences. Ce nouveau philistinisme ne vaudrait pas mieux que celui contre lequel nous nous sommes révoltés »[5]. « L'esprit moderne, ajoutait-il, senti plutôt que compris, objet d'une idolâtrie que n'atténue aucune critique, surexcite l'enthousiasme du clergé et des laïques d'Italie » [6], qui ne voient dans le modernisme qu'une protestation contre l'orthodoxie et qu'une déclaration d'attitude hostile au catholicisme romain. Ils réjouissent alors les protestants et les libéraux, parce qu'ils vont dans le même sens qu'eux; « et beaucoup se regardent comme des modernistes qui sont plus disciples de Harnack que de Loisy » [7]. Pourtant M. Loisy a montré que l'Eglise avait été la gardienne de l'Evangile et que l'évolution des dogmes n'était pas une altération de la vérité mais un progrès de l'esprit du Christ, un développement du sens chrétien. La construction de MM. Harnack et Battaini est trop systématique et conventionnelle et fait violence à la réalité historique. Qu'on lise l'*Evangile de l'Eglise,* de M. Loisy, on verra combien cette assimilation de l'Eglise à l'empire est artificielle et arbitraire. Sans doute le catholicisme s'est adapté aux différents milieux où il a vécu, mais c'est justement l'idée de

[4] *Le Christianisme à la Croisée des Chemins*, p. 25.

[5] *Medievalism :* Traduit en français par M. Arnavon, sous le titre *Suis-je catholique?* Paris, Nourry, 1908, p. 200-201.

[6] *Suis-je catholique?* p. 202.

[7] Tyrrell, *Le Christianisme à la Croisée des Chemins*, p. 70.

cette perpétuelle capacité d'adaptation qui a donné naissance au modernisme, effort de synthèse continuelle et toujours relative entre le catholicisme et le monde où il vit. « Les superstitions païennes elles-mêmes que l'on reproche à l'Eglise, me prouvent que tous les courants de la tradition religieuse, depuis les temps les plus reculés et les points les plus éloignés de la terre, se sont rencontrés et mêlés dans son sein pour être purifiés aux eaux vivifiantes de l'Evangile du Christ » [8]. Le catholicisme est en effet une grande expérience. Et, loin de le diminuer à nos yeux, l'absorption par lui d'éléments qui semblent si étrangers au christianisme montrent sa richesse et sa puissance d'adaptation et d'assimilation et nous amènent à considérer que de tels éléments sont essentiels à l'homme. — C'est ce que nous serons obligés de penser, si nous envisageons les idées de M. Battaini du point de vue du collectivisme religieux. Je me suis efforcé ailleurs de montrer la solidité de cette position [9]. Elle n'est pas autre chose, du reste, que le catholicisme authentique et traditionnel, étouffé aujourd'hui par l'ultramontanisme jésuitique. Ainsi M. Battaini trouve ridicule l'infaillibilité pontificale. Selon lui, c'est une absurdité qui choque le plus vulgaire bon sens [10]. Pour le collectivisme religieux, ce dogme, comme les autres, est une formule de l'expérience religieuse collective, et doit s'interpréter en termes d'action. S'il nous semble fondé, accusons-en notre faiblesse individuelle et ne nous en prenons pas au dogme même. Néanmoins il ne doit pas excéder certaines limites, hors desquelles il violerait les principes mêmes qui fondent sa légitimité. Provisoirement et jusqu'à nouvel ordre, nous devons nous soumettre au pape, parlant dans les conditions requises pour l'infaillibilité,

[8] *Suis-je catholique?* p. 231.

[9] *De la Philosophie à la Religion*, articles de la *Revue Moderniste* d'avril et de mai 1911; publié en brochure, chez l'auteur, 16, rue du Marché, à *Lille* (0 fr. 60 franco).

[10] *Il conflitto fra la Chiesa e la Civiltà*, p. 11.

mais nous devons aussi travailler à déplacer cette infaillibilité afin de rendre aux évêques leur autorité traditionnelle. Quand nous protestons contre l'absolutisme pontifical il ne s'agit pas de l'infaillibilité, dont les manifestations sont nécessairement rares, mais de cette exagération de l'autorité du pape, ainsi devenue une autocratie outrecuidante, de cette concentration en une personne unique de l'*Ecclesia docens* tout entière.

Mais M. Battaini, au nom de la culture moderne, s'attaque à tout ce qui constitue l'Eglise : à l'autorité, au sacerdoce, au dogme et à la formule, à la pratique extérieure et littérale. Il se fait ainsi du catholicisme la même notion étroite que les conservateurs, il le conçoit selon un schéma tout statique et rigide. Il fait l'apologie du sens propre. Mais sa religion se réduit alors à un individualisme où le croyant fait de son horizon la limite du monde, où l'expérience du divin s'appauvrit dans une déprimante contemplation. Certes l'autorité illégitime et abusive, le sacerdoce ambitieux et despotique, sont des agents d'oppression spirituelle et d'asservissement moral; certes le dogme et la formule, s'ils ne sont vivifiés par l'esprit, ne sont que la lettre qui tue : bref, l'extrinsécisme pur supprime la vie religieuse. Mais l'intrinsécisme la rétrécit : sans autorité et sans sacerdoce, le croyant se laisse aller aux divagations de son propre mysticisme, à moins qu'il ne rationalise à l'excès ce qui transcende la raison; sans les dogmes et les formules, la foi s'évanouit dans un rêve, les variétés de l'expérience religieuse prennent des proportions excessives, s'hypertrophient et aboutissent à des extravagances et à des folies. Sans doute l'esprit est nécessaire et sans lui la lettre est mortelle, mais l'esprit sans la lettre n'est qu'une chimère, une ombre vaine, un fantôme et un mot. « L'homme n'est ni ange ni bête, et le malheur veut que qui veut faire l'ange fait la bête » [11]. Ayons dont l'hu-

[11] Pascal, *Pensées*, édition Havet, VII, 13, t. I, p. 100.

milité et la sagesse d'accorder crédit à l'expérience religieuse universelle et séculaire de tout le peuple chrétien; sachons utiliser la lettre au lieu de la briser, et tâchons de donner à l'Eglise la vie et non la mort. Souvent le langage fausse et supplante malencontreusement la pensée, il est pourtant nécessaire à la pensée et à son expression. De même, dans le catholicisme, la formule peut être dangereuse pour ceux qui ne voient pas au delà : mais elle est le support d'une foi vivante et divine, qui la dépasse mais qu'elle soutient en l'exprimant. La formule est le lieu commun des âmes religieuses, comme la matière est celui des esprits et le langage celui des pensées. Accepter l'un c'est accepter l'autre, et il ne faut pas combattre un abus par un autre abus. *Cecidit in Scyllam cupiens vitare Charybdim.*

C'est parce que M. Battaini n'a vu que le catholicisme extrinséciste et réactionnaire que sa chute lui paraît fatale et nécessaire. Sur ce point, je suis d'accord avec lui. Certes oui, le catholicisme officiel est définitivement condamné, irrémédiablement en conflit avec la société moderne. De ce catholicisme-là, on peut dire qu'il a fait son temps et qu'il représente le passé. Mais il n'est qu'une modalité désormais caduque du christianisme catholique. Identifier celui-ci avec cette forme désuète, c'est faire du catholicisme une pure théologie, erreur fondamentale du médiévalisme, *primum falsum* que Tyrrell a vigoureusement dénoncé et combattu sous le nom de théologisme. C'est accepter cet état d'esprit, réprouvé avec raison par le grand moderniste, que de s'obstiner à unir le catholicisme avec cette théologie périmée et à voir la mort de l'Eglise dans celle de la culture médiévale.

Et prenons garde au danger d'une telle confusion. Si l'ivraie a poussé au milieu du froment, craignons, en arrachant l'ivraie, de déraciner aussi le froment avec elle. Qui sait si, en nous attaquant sans mesure au catholicisme même, nous ne mettrions pas en danger la civilisation chré-

tienne tout entière ? En fait, c'est l'Eglise romaine qui a maintenu dans le monde l'esprit de l'Evangile. Aujourd'hui encore, entre les ennemis déclarés de la vie chrétienne et ceux qui l'isolent et la pulvérisent en cet individualisme dissolvant, par lequel chacun accommode le christianisme à sa façon; le christianisme intégral dans son plein épanouissement, adapté aux besoins éternels de l'âme comme aux exigences temporelles de l'esprit, trouve dans l'Eglise catholique sa seule gardienne jalouse et fidèle, et l'orthodoxie elle-même, fondée sur l'expérience collective, nous est une garantie de sûre vérité. Peut-être en lui portant un coup mortel atteindrions-nous par là définitivement l'esprit chrétien lui-même et verrions-nous alors les individus et les sociétés s'abandonner à leurs conflits d'intérêts et le monde revenir peu à peu à la barbarie d'antan. Il est beau de célébrer la civilisation moderne, mais il serait injuste d'oublier que cette civilisation même, dans ce qu'elle a de meilleur, procède du christianisme, et que le catholicisme doit se l'incorporer et s'enrichir de ses nouveautés fécondes. C'est aussi un lieu commun facile que d'opposer Jésus à l'Eglise : mais n'oublions pas, si nous voulons suivre son exemple, qu'il n'est pas venu abolir la Loi et les Prophètes, mais les accomplir [12]. Il n'a pas rompu avec la Synagogue, il s'est soumis à son Autorité. « Les Scribes et les Pharisiens, disait-il, sont assis sur la chaire de Moïse : observez donc et faites tout ce qu'ils vous disent... [13] » Il a toujours scrupuleusement suivi les ordonnances de la Loi; et, comme le remarquent Tyrrell et M. Loisy, il a combattu le sacerdotalisme, le formalisme, le littéralisme, non le sacerdoce, la lettre et la formule. C'est pourquoi, « en dépit de ses accrétions parasitaires et de ses perversions, le catholicisme demeure pour le Moderniste le seul christianisme authentique [14] ».

[12] MATTH., V, 17.
[13] MATTH., XXIII, 2-3.
[14] *Le Christianisme à la Croisée des Chemins*, p. 19.

M. Battaini nous signale, dans l'Eglise de Rome, les abus mêmes que Jésus dénonçait dans la Synagogue. Il marque ainsi ce qui doit disparaître dans la société chrétienne : son arrêt est définitif et inéluctable, c'est l'arrêt de notre temps. M. Battaini a vu quel était le passé qui se mourait et non pas quel avenir naissait et montait à la vie. Il garde le nom de *moderniste,* mais il n'a pas su penser selon la catégorie originale du modernisme catholique. Il est permis de regretter qu'il ne renonce pas à cette épithète qui ne semble plus lui convenir. « Si la position choisie par le modernisme, disait justement Tyrrell, ne nous inspire pas d'espoir, ne craignons pas de le dire et adoptons-en une autre ou point du tout et cessons de nous appeler de ce nom. La clarté des dénominations est essentielle à la clarté de la pensée : un chat est un chat [15] ». Mais surtout la position de M. Battaini me paraît méconnaître les lois de l'histoire et les besoins de l'âme. Le libéralisme religieux n'est pas plus soutenable que le libéralisme économique. Ne nous fions pas trop au sens propre en une matière si délicate, où l'individu est si exposé à l'erreur. Il faut savoir se dégager de la tyrannie des mots, ne pas se laisser fasciner par l'apparence séduisante du vocabulaire libéral, ni par l'épouvantail des noms de dogme et d'autorité. Si nous voulons faire une œuvre féconde de rénovation religieuse, n'oublions pas que toute réforme se fait par le dedans, et qu'une société vivante et organisée peut avoir plus d'influence positive qu'une foule d'isolés. Rien de plus nuisible que le schisme à la cause du progrès religieux. Car d'excellents éléments, féconds dans l'organisme catholique, se trouvent disséminés lorsqu'ils s'en séparent, et sont perdus pour l'humanité. C'était l'avis de Tyrrell et de Fogazzaro, et n'est-ce pas là le reproche fondamental que les catholiques modernistes faisaient aux protestants ? M. Loisy, récemment encore, le répétait fort justement. « Qui sait, de-

[15] *Le Christianisme à la Croisée des Chemins*, p. 16.

mandait-il, si le plus grand grief des modernistes contre le protestantisme n'était pas d'avoir rendu possible, en se séparant, et inévitable, par un effet de réaction, le régime d'absolutisme théologique et ecclésiastique dont ils étaient les premiers à souffrir et qu'ils s'efforçaient d'amender ? [16] ». Ceux qui quittent l'Eglise, pour des raisons comme celles que fait valoir M. Domenico Battaini, appauvrissent la collectivité chrétienne d'une expérience bonne et originale, et ils n'enrichissent pas, il s'en faut, la collectivité humaine qui, hors de la société catholique, est entièrement anarchique : et leurs efforts vont se perdre inutiles et vains.

Veillons donc à ne pas céder à un mouvement inconsidéré de réprobation sans mesure, contre la démence du Vatican. Loin de nous attaquer à l'Eglise vivante, réclamons-nous, contre l'Eglise officielle du catholicisme traditionnel, et travaillons à développer son esprit. C'est là le meilleur moyen de faire réaliser un progrès définitif à la conscience religieuse de l'humanité.

Telles sont les réserves que je ferais donc, pour ma part, au livre de M. Battaini. Mais c'est un travail sincère, respectable pour sa bonne foi, estimable pour les connaissances qu'il révèle; et le lecteur aussi le lira avec profit.

Pierre Couissin.

CE QUE J'AI DIT ET CE QU'ON ME FAIT DIRE

(Réponse)

Je dois une réponse à l'ami Couissin et je lui exprime ma gratitude pour l'occasion qu'il m'a donnée d'une explication. Le ton de ses observations est courtois. Bien que cette courtoisie paraisse manquer là où il cesse de m'appeler moderniste, je serai courtois avec lui et si quelques paroles

[16] *Revue d'Histoire et de Littérature religieuses*, novembre-décembre 1910.

sont vives, je le prie de ne pas y voir d'intention mauvaise, mais une habitude de polémique qui me fait souvent, sans que je le veuille, lancer le rameau d'olivier avec une arbalète.

Toute sa critique de mon exposé repose sur cette supposition que j'aurais identifié le catholicisme extérieur et tyrannique du Vatican avec celui des modernistes, qui est « spirituel et vivant ». Ceux-ci pourraient bien répondre que le catholicisme réel et profond n'est pas atteint par mes critiques. Mais vraiment je n'ai jamais identifié ni jamais cherché à identifier ces deux genres de catholicisme, — en admettant qu'une telle distinction pût être l'objet de réflexions sérieuses. Aussi, dès le début de l'entretien et continuellement ensuite, ai-je clairement et résolument discuté les deux pour faire tomber les critiques avancées par Couissin. Je me suis efforcé, pour le combattre, de relire plus attentivement et plus minutieusement ma propre conférence. Mon idée fondamentale fut et reste encore celle-ci : le catholicisme romain est l'héritier naturel de l'empire romain. Il a grandi sous l'influence de Rome et, soumis à toutes les lois de l'histoire, il n'a pu faire autrement que d'adopter les éléments vitaux trouvés sur le terrain. Cette adoption et cette assimilation furent légitimes à ses débuts et il continue à en être ainsi sous l'influence des exigences de la vie qui changent au cours des siècles. Aux siècles de gouvernement absolu, la théocratie moyennageuse s'imposa dans une certaine limite à la pensée religieuse et cela légitimement. Mais ces temps sont passés, le travail ne doit pas cesser par le fait d'une cristallisation; particulièrement à l'époque moderne où un âge nouveau a démontré et démontre la nécessité de continuer. Voilà précisément le conflit entre l'*Eglise romaine* et la civilisation moderne : l'Eglise romaine s'est arrêtée dans son mouvement de développement et d'assimilation pendant que la civilisation a continué sa route fatale, son « devenir », comme diraient les Allemands. Elle a cru avoir épuisé la coupe pendant

qu'elle continuait à se manifester avec une fécondité inépuisable; manifestation qui était un effet de la civilisation moderne, non de l'*autorité romaine.* Toute préoccupée de conserver le passé, elle a oublié que la conservation de ce passé, dans ses éléments vitaux impérissables — et c'est cela qui, à mon avis, constitue la tradition — était liée à l'assimilation du nouveau. J'use d'une comparaison tirée de la vie infantile : au début l'enfant suce le lait du sein maternel, qui lui suffit; après, il lui faut non seulement se nourrir mais se rassasier avec des aliments. A chaque âge correspond une qualité et une quantité de nourriture déterminées. Que dirait Couissin d'une mère qui voudrait faire vivre un fils de trente ans avec du lait. Elle cesserait d'être bonne pour devenir cruelle et l'intervention extérieure, pour empêcher la perte d'un homme, serait non seulement permise mais deviendrait un devoir. Ainsi en est-il aujourd'hui de l'Eglise romaine ou Romanisme. Couissin me dira que l'Eglise romaine n'est pas seulement constituée par le pape et par les théologiens : ce que je ne nie pas. Mais il est en ce moment contraint de nier, au moins momentanément, l'autorité du pape. comme il l'a nié en fait. A-t-il encore le droit de s'appeler catholique romain ? Et ne suis-je peut-être pas plus logique de me déclarer catholique moderniste, c'est-à-dire catholique à ma manière ? Est-ce que par hasard on pourrait être romain sans être avec le pape ? Pourrait-on être romain en rejetant, ne serait-ce que pour un instant, le pape ? Non, cela n'est pas logique, l'ami Couissin me l'avouera, puisqu'il ne peut faire moins.

Couissin dit que l'interprétation que je donne de l'histoire de l'Eglise est celle de Harnack et du protestantisme libéral, mais non celle de Tyrrell et de Loisy. Passe pour Tyrrell : il fut une grande âme mystique et il reconnaît lui-même (voir *Christianity at the Cross Roads,* passim) n'avoir pas eu le don de l'histoire. Quant à Harnack j'en exploite la matière et l'exposition historiques, mais en ne me ralliant qu'en partie à son interprétation. Le dévelop-

pement que j'y rencontre des dogmes et de l'histoire ecclésiastique est ordinairement semblable — *mutatis mutandis* — à celui de Newman, adopté par Tyrrell et développé par Loisy. Et si Couissin me disait qu'entre Newman et moi il y a de grandes différences, je l'admettrais, mais je dirais qu'il en est de même entre Newman, Tyrrell et Loisy.

Je ne puis m'étendre sur ces questions, pour importantes qu'elles soient et bien qu'il me plaise de discuter avec un cher adversaire et d'un tel caractère. Pour ce faire il faudrait un traité et je n'ai pas le temps de l'écrire. Nous en recauserons plus tard.

Mais en finissant il me plaît de rappeler une chose : Couissin affirme que je devrais cesser de m'appeler moderniste. Et pourquoi, cher ami ? Pourquoi cette sorte d'excommunication à un homme qui travaille et a tant travaillé pour le modernisme, avec des sacrifices énormes ? A un homme qui a préféré lutter à visage découvert et rester à son poste, quand à peu près tous les autres se sont retirés, comme Achille, sous la tente, ont déserté le camp et se sont contentés simplement *d'attendre des jours meilleurs,* sans rien faire pour les préparer ? Mais je peux condescendre à son vœu et accepter son excommunication; à une condition cependant, il devra d'abord me dire quel est ce groupe qui représente le vrai modernisme, le modernisme original, qui suit la pensée de son fondateur, en admettant qu'il y en ait un. Ce penseur je ne le connais pas, moi, ayant toujours cru que le modernisme était une création anonyme, produit du temps et non de l'individu, sans qu'aucun se soit fait le chef incontesté de ces travailleurs des temps nouveaux dans le camp religieux. Une fois qu'il m'aura indiqué ce modernisme authentique et démontré combien il est en contradiction avec le mien et celui de mes amis, il est certain que je cesserai de déclarer que je travaille au nom du modernisme, parce que je ne saurais abdiquer mes idées. Mais jusque-là mon droit vaut celui des autres. Je tiens,

du reste, que Couissin ne saura pas me faire la démonstration que je lui demande. La question religieuse et moderniste je la connais un peu, moi aussi.

Et je conclus en serrant cordialement la main à Couissin et en le remerciant de m'avoir fourni l'occasion de ces courtes explications.

Mendrisio (Suisse), 4 janvier 1912.

Domenico Battaini,
Directeur de la *Cultura moderna*.

DOCUMENTS

Lettre à un ami à propos de l'Histoire ancienne de l'Eglise.

(Suite et fin).

V

Or il advint que, le 8 décembre, le T. R. P. Lepidi m'apprit qu'il avait reçu avis de ne faire aucune difficulté au texte français et d'autoriser aussi le texte italien. Celui-ci, pour plus de sûreté, fut soumis à une expertise spéciale. On le fit passer sous les yeux de Mgr Faloci Pulignani, vicaire général de Spolète, un prélat qui n'a pas la réputation d'être tendre aux nouveautés. Mgr Faloci, tout en réservant le droit de la critique sur certaines conclusions historiques énoncées dans mon livre, déclara nettement qu'il ne soulevait aucune difficulté du côté de la théologie et de l'orthodoxie. L'impression se poursuivit régulièrement : elle est maintenant terminée et le troisième volume a vu le jour.

Cependant on constate que l'*Unità cattolica* continue sa campagne, qu'elle persiste à se réclamer d'instigateurs mystérieux et que certaines personnes prétendent tenir de

bonne source que le livre va être proscrit sans tarder. Quel mystère y a-t-il là-dessous ?

Voilà un livre qui, depuis trente ans, circule avec l'approbation tacite ou explicite, des autorités de l'Eglise. Sous sa forme définitive il a été, et cela par trois fois pour son texte original, visé par le magistrat ecclésiastique romain, le Maître du Sacré Palais. Son texte italien a été revu, non seulement par lui, mais encore par un censeur spécial, Mgr Faloci Pulignani. Après un moment d'hésitation, causé par des polémiques qui semblent avoir fait quelque impression, ce texte, lui aussi, a été autorisé, et cela sur mandat spécial. Le Saint Père, après avoir pris connaissance du livre, a félicité l'auteur, relevant en particulier sa méthode sévère, qui a pu, il est vrai, l'amener à relater des faits désagréables, mais s'est toujours, et spécialement en cela, inspirée de la nécessité de dire la vérité.

Qu'est-ce qu'il y a contre cette force approbative ? Rien de précis, à ma connaissance, si ce n'est l'objection qui s'est exprimée dans les *Appunti sereni :* « C'est un livre moderniste ».

Ah ! s'il en est ainsi, qu'on le condamne tout de suite. Et s'il y a besoin de quelqu'un pour y mettre le feu, qu'on m'appelle.

VI

Mais une telle décision ne saurait se fonder sur une expertise comme celle des *Appunti sereni.* Pour donner une idée de ce qu'est ce libelle, je vais en examiner quelques passages. Je dis quelques passages, car il ne saurait me convenir de discuter avec un auteur comme celui-là, qui n'a pas le courage de dire son nom et ne sait qu'injurier, persifler et mentir. On va voir si cette dernière expression, dont je ne me dissimule pas la gravité, est dépourvue de fondement.

Le principal effort du libelliste tend à mettre mon livre en conflit avec l'encyclique *Pascendi* et le décret *Lamenta-*

bili. Par exemple (p. 58) il veut me compromettre avec la proposition suivante, condamnée dans le décret : *Doctrina christiana in suis exordiis fuit judaica, sed facta est per successivas evolutiones primum paulina, tum johannica, demum hellenica et universalis* [1].

Je n'ai jamais dit que la doctrine chrétienne ait été d'abord judaïque. J'ai dit seulement que le christianisme n'était pas une religion tout à fait nouvelle, qu'il admettait la tradition religieuse des Juifs, que le Dieu d'Israël était le même Dieu que celui des chrétiens, que la Bible d'Israël était aussi, pour les chrétiens, un livre sacré. On me fait dire que *il cristianesimo è in fondo identico da principio al giudaismo,* absurdité palpable. Si j'ai parlé d'identité, c'est dans la phrase suivante : « L'agrégation au christianisme doit être et était réellement conçue comme une incorporation à un Israël élargi, mais au fond identique à lui-même » (p. 37). C'est exactement ce qu'entend saint Paul quand il désigne ses convertis par l'expression *Israel Dei* (Gal. VI, 16). Ce que j'ai voulu affirmer c'est la solidarité, la continuité des deux Testaments, c'est-à-dire une vérité historique autant que théologique, une vérité que seuls les Gnostiques et Marcion ont essayé de mettre en doute.

Ai-je donc dit qu'autre est la doctrine de saint Paul, autre celle de saint Jean; et que l'une et l'autre diffèrent de la doctrine primitivement enseignée ?

J'ai dit le contraire, expressément. En parlant de ce que les deux apôtres enseignent sur la personne du Christ, je note [p. 42] que leurs affirmations ne sont autre chose que l'*épanouissement* de la croyance commune, ce qui suppose assurément qu'elles ne représentent que la croyance commune, sans aucune adjonction de fond, absolument identique à elle-même, mais exposée avec plus de clarté et de splendeur.

[1] Dans ce qui suit les références à mon livre, texte français, sont entre crochets [ ]; les références aux *Appunti,* entre parenthèses ( ).

N'est-ce pas moi qui ai dit [p. 43] que la Trinité divine, telle que la concevaient les premiers chrétiens, était déjà alors, sauf quelques précisions de formules, celle que conçoivent les chrétiens d'à présent ? Alors comment vient-on m'accuser d'évolutionisme ?

On y arrive par des confusions énormes, et trop fréquentes pour être involontaires. C'est ainsi que (p. 65), *parlant des fidèles instruits par saint Paul,* j'emploie l'expression « progrès dans la foi objective » [p. 73]. Dans mon texte, cette expression désigne le progrès que les disciples de l'apôtre faisaient, sous sa direction, dans leur instruction religieuse. C'est un progrès que nous avons tous fait au catéchisme. J'ajoute que ce progrès dans la foi objective est, *pour les lecteurs de l'épître aux Colossiens,* à qui saint Paul parle longuement de la personne du Christ, un progrès de la conception du Sauveur. Ce que je dis là est tout ce qu'il y a de plus banal. Saint Paul explique plus amplement le mystère du Christ : ses auditeurs en sont plus amplement instruits. Par quelle exégèse arrive-t-on à mettre cela, comme on le fait, en désaccord avec le concile du Vatican ? En m'attribuant des pensées dont il n'y a pas l'ombre dans mon texte.

C'est encore ainsi qu'à la page 68 on me fait attribuer à saint Jean une évolution de la *doctrine chrétienne.* Allez à l'endroit indiqué [p. 141], vous verrez qu'il s'agit, non de doctrine chrétienne, mais d'éducation philosophique.

Veut-on quelque chose de plus fort ? A la p. 70 on s'en prend à mon exposition des origines de l'Ecole catéchétique d'Alexandrie. J'ai dit [p. 333] que le public lettré d'Alexandrie ayant fourni beaucoup de fidèles à l'Eglise, celle-ci « dut se plier, dans une certaine mesure, à leurs habitudes d'esprit ». Mon contradicteur me fait dire que l'Eglise d'Alexandrie se plia aux habitudes d'esprit des Grecs lettrés, *modificando cioè il senso dei suoi dogmi.* De cette absurdité il n'y a pas la moindre trace dans mon texte.

La concession que fait l'Eglise d'Alexandrie c'est d'ou-

vrir ou de laisser ouvrir une école de théologie. C'est exactement à une concession de ce genre que l'Institut biblique, récemment organisé à Rome, doit sa fondation. Les questions bibliques ont, en ces derniers temps, excité plus d'intérêt que par le passé. S. S. Pie X s'est plié aux exigences de cette situation nouvelle en facilitant aux jeunes clercs une étude plus ample des Saintes Ecritures. A-t-il pour cela modifié le sens des dogmes catholiques ?

Ainsi on interpose dans mon texte les choses les plus insensées et on les attaque après. Cela se voit encore à la page suivante (p. 71). J'ai dit que « l'on avait souvent cherché dans la philosophie, dans ses conceptions et dans sa langue, le moyen d'expliquer la tradition chrétienne » [p. 193]. Le libelliste ajoute *s'intende già nel senso evoluzionistico.* Ce que j'ai dit moi-même est, me semble-t-il, aussi correct qu'incontestable. Mais ma phrase devient répréhensible avec l'adjonction interprétative qui lui est faite. Je répudie absolument ce sens pervers et je proteste contre cette façon mensongère et calomnieuse de représenter ma pensée.

VII

Tout un chapitre est consacré à m'attribuer les idées modernistes sur les chrétiens qui « pensent leur foi » et, par des manipulations successives, l'amènent à des formules et à des sens divers.

Ces idées, je les réprouve. Pour moi les formules dogmatiques ne représentent autre chose que des expressions de plus en plus précises d'une tradition identique et immuable. C'est dans cet esprit que j'ai toujours enseigné et que j'ai écrit mon livre. Il semblerait, d'après mon critique, que les termes de pensée et de développement, parce qu'ils ont été employés par les modernistes, doivent sortir de l'usage catholique. Nous n'en sommes pas là.

Pour m'attribuer le contraire de ce que je pense il faut

avoir l'esprit bien préoccupé. Mais je vais plus loin : il faut mentir. Toutes les pages de ce libelle suent le mensonge. L'auteur ne semble pas dénué d'intelligence; il m'a lu avec attention. Et il ose écrire (p. 84) que pour moi *nè l'arianesimo nè il nestorianesimo, nè l'eutichianesimo sono vere eresie; poichè nè Ario nè Nestorio, nè Eutiche furono veri eretici, sentendo in fondo anch'essi giusta la tradizione comune : soltanto avevano espressioni imprudenti, ma « au fond tout le monde était d'accord »*.

On a osé écrire ainsi, et cela après avoir lu dans mon t. I, p. 499, que l'arianisme comportait « le sacrifice de « l'une des données essentielles (du problème christolo- « gique), celle de l'absolue divinité du Christ. Cette donnée, « fournie par la tradition, cultivée par la piété, consacrée « par le culte, scellée par le sang des martyrs, était la « pierre angulaire de l'enseignement chrétien »; après avoir lu au t. II, p. 130, que dans la doctrine d'Arius « a disparu « l'essence même du christianisme ».

Je dis que l'arianisme se heurte à la pierre angulaire de l'enseignement chrétien, à la tradition la plus sacrée, à l'essence même du christianisme. Et l'on me fait dire que l'arianisme est au fond conforme à la tradition commune. Peut-on mentir plus effrontément ?

On ne ment pas avec moins d'impudence quand on applique au nestorianisme et à l'eutychianisme l'expression *Au fond, tout le monde était d'accord* dont je me suis servi, t. III, p. 321, note (p. 179, n. 3 du texte italien), non à propos d'hérétiques, mais à propos de saint Cyrille et de ses adversaires, les Orientaux orthodoxes, partisans de la formule *deux natures,* de celle-là même qui fut adoptée par le concile de Chalcédoine. Je proclame l'accord, sur le fond des choses, de deux grandes autorités ecclésiastiques : on me fait prétendre que deux hérésies énormes sont conformes à la tradition. Ces hérésies, le nestorianisme (doctrine des deux personnes en J.-C.) et l'eutychianisme (doctrine du Christ non consubstantiel à nous) j'ai assez mon-

tré, et en bien des endroits, combien elles étaient insensées et contraires à la tradition.

Je m'en tiens à ces exemples, *pauca de multis,* comme on dit, car je pourrais en citer bien d'autres. Ce sont constamment les mêmes procédés : tirer d'ouvrages condamnés des assertions répréhensibles et déclarer, contre toute évidence, qu'elles figurent en d'autres termes dans mon livre; me supposer des intentions perverses, dont je n'ai pas même eu la tentation, et se fonder sur ces suppositions, pour me dénoncer comme un malfaiteur.

VIII

Une des choses qui m'ont été le plus reprochées, c'est d'avoir rejeté la tradition relative à la fondation de l'Eglise romaine par saint Pierre. Ici une distinction est nécessaire. Que saint Pierre soit venu à Rome, qu'il y ait été le chef de l'Eglise locale, comme de l'Eglise universelle, que la tradition soit fondée à voir en lui le premier de la série des pontifes romains, c'est ce que j'ai non seulement affirmé, mais démontré par une énumération de textes qui commence à saint Pierre lui-même. Ce point est le point essentiel. Une fois établi, il légitime toutes les revendications de la papauté à représenter dans l'Eglise la succession du prince des apôtres.

Mais Pierre a-t-il été le premier missionnaire de Rome ? Sur ce point, les témoignages n'ont plus l'antiquité, ni par suite l'autorité avec lesquelles ils se présentent pour le point précédent. Pour établir que saint Pierre est venu à Rome, y est mort, y a laissé sa succession, nous avons des textes du IIe siècle et même du Ier. Pour fixer la date de son arrivée, nous n'avons que des textes du IVe siècle. J'ai dû conclure, non qu'il n'était pas venu à Rome avant saint Paul, mais que, dans l'état actuel des informations, cela n'était que possible [p. 61]. Notez que ce *possible*, traduit dans la langue théologique, équivaut à *probable*.

Ici on m'opposera la tradition des 25 ans. Eh bien, la tradition des 25 ans n'a pas de témoins antérieurs au IVe siècle. Les deux plus anciens sont Eusèbe et l'auteur romain du Catalogue libérien, contemporains de Constantin.

Eusèbe compte les 25 ans en arrière, à partir de l'année 67, qu'il considère comme celle où mourut l'apôtre, et arrive ainsi à l'année 42, comme date de sa venue à Rome.

Le chronologiste romain prend pour point de départ des 25 ans l'ascension de N. S., fixée à l'année 30, et fait mourir saint Pierre en 55. Ainsi l'un des auteurs compte ses 25 ans de 30 à 55, l'autre de 42 à 67.

On voit donc que, si le chiffre de 25 ans mérite d'être conservé comme l'expression de quelque tradition, cette tradition demeure obscure pour nous, en tout cas beaucoup moins claire que celle du séjour à Rome. Lier celle-ci à celle-là ce serait les compromettre toutes les deux, exposer la plus sûre à partager le sort et, peut-être, le discrédit, de la moins sûre.

Ici on dit : Mais, si l'Eglise romaine a eu des missionnaires avant saint Pierre, celui-ci n'est pas son véritable fondateur. C'est une pure question de mots. Que le terme *fundare ecclesiam* puisse s'entendre de personnes qui, venues après les premiers évangélisateurs, ont exercé l'autorité supérieure, épiscopale ou apostolique, parmi les premiers néophytes, c'est ce qui résulte des textes les plus clairs. Saint Pierre n'est sûrement pas le premier missionnaire d'Antioche. Les *Actes* (XI, 19-26; XIII, 1) nous renseignent sur ceux-ci et nous donnent même leurs noms. Cependant Eusèbe et saint Jérôme donnent à saint Pierre le titre de fondateur de l'Eglise d'Antioche; ils disent qu'après avoir fondé *(cum fundasset)* cette Eglise, il vint à Rome.

Saint Irénée présente saint Paul avec saint Pierre comme fondateur de l'Eglise romaine et cette association des deux apôtres à la fondation de l'Eglise apostolique, il y revient jusqu'à huit fois dans le même chapitre (III, 3) de son traité sur les hérésies.

Et qu'on ne dise pas que saint Irénée attribue ici aux deux apôtres, *en des sens différents,* la fondation de l'Eglise romaine. Qu'il ait pu avoir ces deux sens dans l'esprit, je le concède : peut-être savait-il que les deux apôtres n'étaient pas venus ensemble à Rome. Mais ce qu'il a *exprimé* dans ce passage, c'est l'idée que saint Pierre et saint Paul, à quelque date qu'ils soient venus à Rome, sont les fondateurs de l'Eglise romaine. Cela étant, comme saint Paul n'est pas venu à Rome avant 61, il en résulte que saint Pierre n'a nullement besoin d'être venu à Rome en 42 pour être considéré comme fondateur de l'Eglise romaine.

D'autres que saint Irénée ont parlé ainsi : Caius, peu après lui, discutant avec un montaniste, lui cite les « trophées » *des fondateurs de l'Eglise romaine,* visibles au Vatican et sur la voie d'Ostie.

Mais, dit-on, saint Paul suppose lui-même que Rome avait déjà entendu la prédication évangélique avant la date (58) de l'épître aux Romains. *Sic autem praedicavi Evangelium non ubi nominatus est Christus ne super alienum fundamentum aedificarem* (Rom. XV, p. 20). D'accord, mais qu'est-ce que cela prouve ? Que l'Evangile ait été prêché à Rome avant 58 ? Cela est évident et nous le savons même en dehors de l'épître aux Romains. Que l'Evangile ait été prêché à Rome par un des douze apôtres, plus spécialement par saint Pierre ? En aucune façon : le texte n'en dit pas le moindre mot. Au contraire : le silence absolu gardé sur le prince des apôtres, dans une lettre où tant de personnes connues de Paul sont nommées, serait plutôt défavorable à l'idée d'un séjour prolongé de Pierre antérieurement à la lettre aux Romains.

Mais à quoi bon insister ? Je n'entends nullement contester la différence de situation entre Pierre et Paul ni le fait que la succession recueillie par Lin, Anaclet, Clément, soit la succession du prince des apôtres, de celui à qui il avait été dit : « Tu es Pierre et sur cette pierre je bâtirai « mon Eglise ».

Les chimères comme celles de l'*Ecclesia biceps* ne sont pas de celles qui m'entrent dans la tête. Je n'entends même pas nier que saint Pierre ait été le premier missionnaire de Rome, le premier chrétien de Rome. Je ne le nie pas, mais je n'en ai pas la preuve et je m'abstiens de l'affirmer. Il me semble, du reste, qu'une telle affirmation n'est requise ni du côté théologique ni du côté historique de la question et qu'en somme elle importe assez peu.

IX

Il est inconcevable à quel point l'on a faussé l'exposition de mes idées en ce qui regarde les origines de l'épiscopat. J'ai voulu, dans mon chapitre VII, établir contre les protestants et les rationalistes contemporains que l'épiscopat unitaire, monarchique, loin d'être une institution postérieure, remonte au temps même des apôtres. Quelques textes, dans le Nouveau Testament et ailleurs, nous montrent à la tête de certaines églises, non pas un évêque unique, mais un groupe de personnages appelés tantôt évêques, tantôt prêtres. Je me suis efforcé de prouver que tous ces textes, qui semblent d'abord faire objection à la thèse catholique, s'y laissent ramener sans effort pourvu qu'on les étudie avec attention. Au lieu de reconnaître la parfaite orthodoxie de mon exposé et même sa valeur apologétique, on incidente sur des expressions isolées, on parle de gallicanisme et de presbytérianisme, on invoque Loisy et Harnack, comme si j'étais dans leur dépendance, enfin on s'offense de ce que j'ai appelé les papes du IIe siècle successeurs des apôtres au lieu de successeurs de saint Pierre seul. Ce n'est pas moi qui voudrais leur contester cette dernière situation. Mais suis-je coupable si, racontant l'histoire du IIe siècle et parlant des personnages de ce temps, j'en parle comme en parlait leur contemporain saint Irénée ? Car c'est bien saint Irénée, qui par huit fois dans le

même chapitre, s'exprime comme je l'ai fait et appelle les papes successeurs des apôtres.

N'est-il pas étrange, après cela, de me voir opposer l'autorité de saint Irénée ? Oui, de saint Irénée : « Cosi pure dicono S. Ireneo, S. Giustino, S. Eusebio e tutti i Padri della Chiesa » (p. 56).

Ainsi saint Irénée est allégué contre moi, bien qu'il soit pour moi. Quant aux autres, saint Justin ne parle jamais d'aucun pape; il ne dit même pas un mot de la venue de saint Pierre à Rome; encore une allégation fausse. Reste saint Eusèbe, canonisé pour la circonstance, malgré son arianisme. Encore Eusèbe parle-t-il le plus souvent des deux apôtres, rarement le saint Pierre seul. On ne saurait procéder avec plus de légèreté.

Ce détail est sans importance, encore que mon contradicteur semble le considérer comme très grave. Mais je m'y suis arrêté pour qu'on voie bien à quelle érudition j'ai affaire et jusqu'où l'on a poussé contre moi la malveillance. Je défends la thèse orthodoxe sur l'origine de l'épiscopat : on m'accuse de l'attaquer.

On m'accuse aussi (p. 42) d'attribuer aux *simples* prêtres le pouvoir de consacrer les évêques. Il s'agit des prêtres d'Alexandrie qui, dans les très anciens temps, semblent avoir joui de cette prérogative. Mais mon raisonnement [p. 94; cf. t. II, p. 126] les suppose évêques.

Faute d'avoir vu cela on m'attribue une sottise dont un enfant de douze ans serait incapable.

On m'impute (p. 101) d'avoir dit qu'à Rome et en Egypte on renouvelait la *confirmation* aux hérétiques qui l'avaient reçue dans leurs secte. Je me suis bien gardé de dire cela, et on ne le trouvera pas dans mon texte [p. 422]. Sur ce sujet délicat et difficile je me suis borné à reproduire les expressions de saint Cyprien et des papes Etienne et Innocent.

On me fait dire (p. 92) que l'Eglise romaine, au temps de saint Paul, était composée de juifs et de païens à demi

convertis, et l'on se scandalise de cette demi-conversion. Mais il est clair que je parle [p. 57] de personnes qui, *avant leur conversion au christianisme,* étaient ou des juifs ou des païens à demi-convertis au *judaïsme.* La confusion n'est pas possible, car j'ai eu soin de reproduire le terme grec φοβούμενοι τὸν θεόν par lequel le Nouveau Testament désigne souvent les prosélytes juifs, jamais les néophytes chrétiens.

On prétend (p. 15) que par peur du miracle je n'ai rien dit de la Pentecôte : « Della gran Pentecoste, ripeto, l'autore tace completamente, *ne verbum quidem* ». Or voici ce que j'en dis [p. 48], en comparant le miracle de la Pentecôte avec d'autres miracles du Saint-Esprit : « Le don des « langues, qui permit aux apôtres de se faire comprendre, « le jour de la Pentecôte, par des gens de nationalités di- « verses ». J'y reviens peu après [p. 56] : « Les juifs romains qui assistèrent à la première Pentecôte ». *Ne verbum quidem!*

X

Je m'arrête. On voit quelle est la sincérité de mon contradicteur; il ne convient pas que je discute plus longtemps les propos d'un tel adversaire. Voilà quarante ans que j'écris : il ne m'est jamais arrivé de publier une ligne sans la signer de mon nom : cela me donne le droit d'opposer le silence aux insultes anonymes.

On pourra fouiller et enquêter tant que l'on voudra; on ne me surprendra jamais dans un cénacle d'opposition.

Je n'ai jamais entendu pervertir la doctrine de l'Eglise, professer pour moi ou inculquer aux autres des enseignements qu'elle pût réprouver. Appliqué aux études par la volonté de mes supérieurs ecclésiastiques, j'y ai fourni une longue carrière. J'ai travaillé pour la vérité religieuse, non telle que la peuvent concevoir des esprits aventureux, mais telle que l'entend l'Eglise authentique. J'ai travaillé en toute probité scientifique.

Que je sois parvenu à éviter toute erreur, c'est là une chose que nul ne peut espérer : je suis le premier à demander qu'on me signale les fautes que j'aurais commises, afin de les corriger; je suis prêt à retoucher, pour les éclaircir, les passages de mon texte où le véritable sens n'apparaîtrait pas assez vivement. Mais que mes intentions aient été mauvaises, c'est ce contre quoi je proteste énergiquement; qu'on en juge d'après des réquisitoires passionnés et mensongers comme celui de l'*Unità cattolica,* c'est ce qui me paraît impossible.

L. DUCHESNE.

CHRONIQUE INTERNATIONALE

Menus propos sur la soumission de Mgr Duchesne. — Mgr Duchesne s'est donc soumis au décret de l'Index qui condamnait son *Histoire ancienne de l'Eglise.* En date du 5 février 1912, il adressait, en effet, au cardinal Della Volpe, préfet de la S. C. de l'Index, la lettre suivante :

Eminence,

« Fidèle enfant de l'Eglise, je dois me soumettre à ses décisions. Je viens donc déclarer à V. E. que je m'incline respectueusement devant le Décret de la S. C. de l'Index relatif à mon livre.

Agréez, Eminence, l'hommage de mon profond respect. »

L. DUCHESNE.

Les intransigeants, qui avaient réussi à obtenir le décret de condamnation et à mettre Pie X en contradiction avec lui-même, furent les premiers déroutés par cette lettre. Ils s'attendaient soit à une révolte de sa part qui leur eût permis de prendre des airs de sauveurs de l'Eglise, soit à une retractation complète qui leur eût fourni matière à humilier l'académicien français. Mais à malin, malin et demi : le spirituel prélat les a tous impitoyablement joués ! Il lui fallait bien se soumettre à cette imposition disciplinaire puisqu'il ne voulait pas rompre avec l'Eglise et, partant, faire sa respectueuse courbette devant le Décret de l'Index, mais de retractation, l'on n'en vit même pas l'ombre.

De sorte que les feuilles papales, n'osant attaquer une lettre acceptée par le Vatican, se bornèrent à la reproduire sans un unique mot d'appréciation, ni en bien ni en mal. Elles s'évertuèrent par contre, à réfuter les commentaires de la presse, particulièrement soucieuses d'atténuer la ridicule impression faite par Pie X, niant que ce dernier eût jamais « encouragé, approuvé et béni » l'œuvre de Mgr Duchesne. Pieux mensonge ! On a pu juger, en effet, d'après la *Lettre à un ami* de Mgr Duchesne et que nous venons de publier intégralement, qu'il n'était point possible de contester l'approbation et l'encouragement du Souverain Pontife.

Nous tenons, en outre, d'une source particulièrement autorisée que le Pape connaissait très suffisamment l'ouvrage qu'il daignait encourager. Et enfin, ou bien Pie X connaissait le livre de Mgr Duchesne, et dans ce cas nous ne comprenons point que ses yeux infaillibles aient besoin des lumières des folliculaires de la réaction pour s'apercevoir des erreurs monstrueuses qu'il contenait, ou bien il n'en avait pas la moindre idée et nous sommes alors forcé de constater qu'il parle à tort et à travers de choses qu'il ne connaît pas. Attendons-nous donc à recevoir un beau jour, par mégarde, ses bénédictions paternelles !

Personne n'a le droit de juger la conscience de son prochain ; pourtant, tout en nous rendant compte des difficultés extérieures et intimes, en présence desquelles Mgr Duchesne vient de se trouver, nous ne pouvons guère approuver son attitude. Des hommes comme Loisy, ou mieux encore les Tyrrell, les Murri, les Schnitzer, nous avaient donné bien d'autres exemples de force d'âme, qui, sans renoncer à faire partie de la grande et véritable Eglise catholique, n'en avaient pas moins fièrement revendiqué les droits de leur conscience, ainsi que ceux de la raison. La connaissance que nous avons du tempérament du prélat français ne nous autorise pourtant point à le croire hypocrite. L'on constate plutôt en lui un dédoublement presque morbide de la personnalité ; chez lui aussi, il y a deux hommes, le critique et l'homme religieux, et aux caractères nettement tranchés. Le critique ne connaît point de préjugés, et rassemble ses documents quand bien même ils seraient susceptibles de démolir son crédo religieux. Le croyant, par contre, ne renonce pas aux dogmes de sa foi et aux formes de son culte ; il est pieux, dévot, plein de scrupules même. Il en résulte un mélange indéfinissable de scep-

ticisme et de crédulité. Qui a lu les *Souvenirs d'enfance et de jeunesse* de Renan y reconnaîtrait d'emblée Mgr Duchesne dans l'analyse que l'auteur fait de lui-même, et ses propres contradictions ne le gênent point. Tout en étant d'une piété exemplaire, son esprit mordant, caustique, voltairien, pourrait le faire prendre, parfois, pour un incrédule irrévérencieux. Parlant un soir de son ami, le cardinal Mathieu, qui avait été un passionné du bridge, Mgr Duchesne disait : « Sitôt arrivé au Paradis, Mathieu s'en alla évidemment tout de suite faire visite à la S. Trinité et une fois admis en sa présence auguste il s'écria : Tiens, tiens, vous êtes en trois ? Eh ! bien je suis quatrième, faisons une partie de bridge ! »

Au point de vue de la critique, Mgr Duchesne est un moderniste authentique ; ses adversaires, d'ailleurs, le lui ont suffisamment seriné sur tous les tons. Il n'en affecte pas moins d'être un antimoderniste convaincu et à qui défend devant lui le modernisme, il demande ingénument : « Mais alors, que reste-t-il du christianisme ? ».

L'Index a toujours été son épouvantail. A un ami qui lui proposait l'étude d'une question délicate, il répondait : « Je n'accepterai ton conseil que si tu connais une société d'assurance contre l'Index ».

Certain jour, un homme politique, lui avait manifesté sa crainte de voir son « Histoire » mise à l'Index, Mgr Duchesne aurait répondu, avec une tranquille assurance : « Non, non, ne croyez pas aux journaux ! C'est une question vidée. Le livre est imprimé depuis peu de temps, mais il contient de vieilles leçons, faites il y a trente ans. Personne ne m'a rien dit alors, pourquoi devrait-on me molester aujourd'hui ? » ; Monseigneur, lui avait répondu son interlocuteur, vous qui avez une si profonde connaissance des siècles passés, vous ne connaissez peut-être pas assez le nôtre... »

La condamnation l'aura-t-elle guéri de sa naïveté ? Nous en doutons fort, et sa soumission vient confirmer ce doute.

Un journal a fait allusion à une question curieuse, à savoir si la condamnation de l'« Histoire ancienne de l'Eglise » frappait aussi l'édition italienne. Là-dessus les feuilles cléricales se sont hâtées de souligner la formule du décret « quocumque idiomate », ajoutant que les éditions italienne et espagnole se trouvaient évidemment condamnées. Cependant la question n'est pas si simple qu'elle en a l'air. L'édition italienne présente, en effet, avec le texte français original, des divergences remarquables et parfois même essentielles.

La question de l'Evangile de Saint-Jean y est, par exemple, résolue de façon fort différente; il en est de même pour ce qui touche à la hiérarchie primitive. Le texte français nous apprend qu'à la fin du IVe siècle l'autorité pontificale n'était nullement reconnue par les autres Eglises, tandis que le texte italien, grâce à l'intervention du père Lepidi, fut remanié de manière à ne pas faire ressortir cette pénible constatation. Du reste, il faut avouer que Mgr Duchesne fit preuve d'une condescendance excessive en acceptant *toutes* les corrections qui lui étaient imposées ou même conseillées. Dès lors on ne comprend guère pourquoi l'on condamnerait un texte qui fut revisé et amendé à la complète satisfaction des autorités et qui, par endroits, enseigne d'ailleurs exactement le contraire du texte français incriminé.

De même qu'il s'était incliné devant les moindres observations des reviseurs ecclésiastiques, Mgr Duchesne accepta la condamnation de l'Index. La fréquentation de l'histoire enseigne à ne s'étonner qu'à bon escient; grâce à trois lignes, qui semblent tout dire et ne disent rien, il s'en tire les mains nettes. *Habent sua fata libelli!*

Remarquons, cependant, que sitôt sa condamnation connue, Mgr Duchesne reçut d'innombrables témoignages de sympathie, de télégrammes de félicitations, d'assurances de solidarité et de qui, pour la plupart? de prêtres et de tous les coins de la France. Par contre, sa soumission, exception faite de quelques feuilles catholiques plus ou moins libérales qui le félicitèrent, comme d'usage, fut suivie d'un silence glacial. Les journaux cléricaux, eux-mêmes, parurent les plus déçus.

Maintenant, Mgr Duchesne va se retirer sous sa tente en attendant des jours meilleurs. Nous pouvons être à peu près sûrs qu'en matière d'histoire le critique ne sera pas évincé par « l'enfant fidèle » de l'Eglise, seulement l'ouvrage, dont le IVme volume était sous presse, restera probablement, en quarantaine. Il paraît que dans ce dernier volume, qui traitait d'une époque fort tourmentée, l'auteur s'était montré particulièrement belliqueux et aurait dit à un de ses amis à propos du pape Virgile : « Je ne sais trop comment je pourrai en parler; je ne trouve pas, pour lui, la moindre justification ».

Ces jours meilleurs viendront-ils jamais? Quelques-uns y croient. Il est certain que tous les ecclésiastiques de Rome, y compris

les monseigneurs de la curie, avouent ouvertement qu'ils n'en peuvent plus et qu'une formidable réaction suivra fatalement la mort de Pie X. Ces jours derniers, un prélat très haut placé disait à un prêtre très persécuté et dont plusieurs ouvrages ont été mis à l'Index : « Vous pouvez être bien sûr que vous aurez votre heure de paix et de triomphe ».

Qui vivra, verra. *e. r.*

Contre l'abbé Claraz et le célibat. — L'abbé Claraz, l'auteur du beau et courageux volume sur le *Mariage des prêtres,* dont nous avons déjà parlé, vient d'être victime de nouvelles représailles de la part de l'archevêque de Paris. Il demeurait jusqu'ici, même après l'interdiction *a divinis* qui l'avait frappé à cause de sa publication, dans le presbytère de l'église de Saint-Germain l'Auxerrois, dont il était vicaire. L'archevêque ayant ordonné à l'abbé Fromentin, curé de l'église, de renvoyer son vicaire, et ce dernier ayant refusé d'obtempérer, le curé demanda purement et simplement son expulsion. Le président Monier, considérant que M. Fromentin était principal locataire du presbytère, vient de décider que l'abbé Claraz doit se mettre en mesure de vider les lieux d'ici au 15 février. L'ex-vicaire ayant loué un appartement, libre à partir d'avril seulement, est décidé à ne céder qu'aux injonctions d'un représentant de la loi.

L'abbé Claraz a, en outre, l'intention d'intenter un procès en bonne et due forme à M. l'archevêque. Il lui avait demandé de vouloir, en raison du préjudice que lui avait causé la sentence inquisitoriale, lui verser une indemnité. Puisque l'archevêque refuse de prendre sa requête en considération, l'abbé Claraz fera appel à la loi.

Nous ne pouvons qu'approuver l'attitude ferme et décidée de l'abbé Claraz. Il donne au clergé un bel exemple de fierté et de dignité personnelle. Trop longtemps les prêtres sont restés sous la férule d'une hiérarchie intangible et, comme l'un de nous l'écrivit ici-même, des « serfs, taillables et corvéables à merci ». Ils subissaient sans mot dire les pires vexations et voyaient, avec une résignation lassée, les ruines s'amonceler autour d'eux. Le prêtre est et doit rester un homme, même aux yeux de son évêque, et doit revendiquer avant tout autre ses droits d'homme et de citoyen. Comment ose-t-on se permettre, dans notre siècle, de traiter de

la sorte et comme le dernier des apaches, un prêtre qui discute sincèrement un point de la discipline ecclésiastique et qui en invoque la réforme ?

L'abbé Claraz est très populaire dans sa paroisse, surtout parmi les humbles, et ses excellents ouvrages : *Le but de la vie, Le moyen de croire, L'Evangile social,* etc., ont été lus et relus par bien des prêtres. Rien d'étonnant, dès lors, qu'il reçoive, de tous côtés, des félicitations et des encouragements. Beaucoup d'ecclésiastiques, notamment, lui ont témoigné leurs sentiments d'estime et de solidarité. Nous sommes heureux de publier, entre autres, et venant d'un prêtre, la lettre suivante qui fera connaître à nos lecteurs l'intime pensée du clergé français sur le célibat obligatoire.

Cher monsieur l'abbé,

Permettez-moi de vous féliciter chaleureusement de votre ouvrage sur le *Mariage des prêtres.* Vous avez traité la question d'une façon magistrale et dont on ne verra jamais une réfutation, et pour cause... Le pharisaïsme dont l'Eglise romaine est imbue ne voudra pas voir cette plaie cancéreuse qui la dévore depuis tant de siècles ; on se contente d'interdire la lecture de ces pages, où vous démontrez avec un rare bon sens l'inanité d'un vœu extorqué, à vingt-trois ans, à de malheureux jeunes gens, dont le grand malheur est d'avoir conservé leur innocence et ignoré tout du monde, où ils sont cependant destinés à vivre. Quelle désillusion les attend au sortir du séminaire ! Plantes délicates s'il en est, élevées en serre chaude, les voilà transplantées en plein air et livrées à toutes les injures du temps. Et on verra, chose inouïe, un jeune homme plein de cœur et d'amour, ayant une âme dévorée de zèle, vraiment sacerdotale, qui a tout quitté, qui a renoncé à sa famille, contre les vœux de laquelle souvent il s'est fait prêtre, on verra ce jeune homme, après quelques années, en proie au plus effroyable désespoir qui fut jamais ! Et cela à cause du célibat qu'on lui a imposé et quc, dans sa naïve candeur, il n'eut jamais cru aussi pénible. Que de prêtres succombent malgré eux, forcés de se débattre dans des vices contre nature, sans pouvoir espérer jamais s'en délivrer !

D'ailleurs, ne serait-il pas juste de dire ce que l'expérience confirme, à savoir que les attraits de la vie sexuelle ne se développent, chez beaucoup de sujets, qu'assez tard, surtout lorsqu'on a

été préservé du commerce du monde ! Que deviendra donc le jeune prêtre qui s'aperçoit, hélas trop tard ! qu'on lui a imposé ce que la plus élémentaire honnêteté n'aurait jamais dû lui imposer, le vœu de *perpétuelle continence !* vœu qu'il se sent impuissant à garder sans tomber dans l'immoralité la plus dégradante. Et c'est au nom du Christ, si bon, si miséricordieux, au nom du Christ si désireux de notre salut, qu'on met devant le prêtre, le plus généreux des serviteurs de Dieu, une barrière insurmontable ! Eh quoi ! Jésus, sauveur des hommes, se ferait de la générosité d'un jeune homme se consacrant à son service une arme des plus sûres pour le perdre en ce monde et dans l'autre ! Non, jamais ! Ce penser est impie !

Il ne faut plus s'étonner que sur cent prêtres ordonnés quatre-vingt-dix-neuf regrettent de l'être, si ce n'est cent.

Dans le monde, le prêtre eût fait un excellent père de famille, l sie fût sauvé avec facilité, et voilà que, parce que cédant à ses attraits pour une vie faussement appelée idéale, il se condamne malgré lui. La seule certitude morale de voir un vœu perpétuel violé une seule fois devrait faire interdire à tout jamais de l'émettre.

Vous avez parfaitement dévoilé, monsieur l'abbé, tous les défauts de la cuirasse théologique sur ce point.

Il faut une réforme, mais il serait nécessaire de l'imposer à Rome, qui fera la sourde oreille jusqu'à ce quelle soit forcée d'accorder la liberté qu'on lui demande. Comment l'imposer? Tous les jeunes prêtres qui, après expérience, ne veulent pas de l'immoralité où on les parque, devraient prendre cette liberté à laquelle ils ont droit. Auront-ils ce courage et cette loyauté? Hélas non! bien certainement ; la masse est réduite en esclavage ; elle craint les représailles et le travail pour gagner son pain. Oui, ce mouvement général est un leurre.

Un seul moyen reste, c'est de mener une campagne incessante contre le célibat des prêtres, d'en montrer l'immoralité, les funestes conséquences pour l'individu et la société. La vérité, quelles que soient les difficultés qu'elle rencontre à travers les siècles, finit toujours par triompher. Puis il faudrait y joindre les conférences publiques, relever la statistique des ignominies, de tous les crimes horribles causés par le célibat forcé des prêtres. Combien de paroisses en France et surtout dans les autres pays catholiques ont

été, depuis cent ans, indemnes de ces scandales! Cette cause serait donc éminemment populaire et on aurait des chances de voir l'épiscopat s'émouvoir de cette réprobation universelle. Pour cela il faudrait se connaître, se compter et avoir des ressources. En outre, un opuscule populaire résumant cette question et répandu à profusion ferait un bien immense en faveur de cette cause. L'opinon publique serait sur l'abolition du célibat forcé. Seuls les catholiques frappés d'aveuglement fanatique pousseraient des cris d'orfraie.

J'ai eu à cœur, cher monsieur l'abbé, de vous apporter mon témoignage d'admiration pour votre courage et votre dévouement à la religion. Ce témoignage est celui d'un prêtre de trente-deux ans, qui peut porter la tête haute et qui, dans toute la franchise et la loyauté de son âme comme dans sa vraie humilité, ne peut pas croire à la validité d'un vœu qu'il sait maintenant avoir été malhonnêtement extorqué.

Nous avons l'*escroquerie au mariage ;* mais vous avez *victorieusement démontré* ce que les jeunes prêtres, *sans exception* aucune (à moins qu'ils soient aveugles), savent depuis qu'ils ont appris à vivre, par expérience : qu'ils ont été victimes de l'*escroquerie au célibat !*

Au nom de la morale, de la religion et de la société, il faut condamner et réprimer ce crime des siècles d'ignorance et de despotisme.

Veuillez agréer, monsieur l'abbé, l'hommage de mon confraternel et pieux respect. L. G..., *curé de N...*

Le cas Barbier. — La polémique entre Mgr Chapon, évêque de Nice, et l'ex-jésuite Barbier, directeur de la *Critique du Libéralisme*, ne semble pas devoir finir en douceur. Dans son périodique du 15 janvier, l'abbé Barbier, loin de se rétracter, essaie de se défendre en insistant d'avoir avancé des accusations calomnieuses. Dans la *Semaine religieuse,* l'évêque de Nice publie une réplique dont nous reproduisons quelques passages qui témoignent de la malhonnêteté et de l'arrogance du dit Barbier :

« Il est inadmissible, en effet, qu'un simple prêtre, fût-ce un ex-religieux, s'érige en grand inquisiteur, cite à sa barre et au tribunal de l'opinion publique, dénonce, accuse, juge, condamne, sans contrôle, d'autres prêtres et une œuvre qui, comme les sé-

minaires et les écoles presbytérales, relèvent immédiatement de la juridiction de l'évêque diocésain, sans même en avoir averti celui-ci. Si M. l'abbé Barbier était vraiment convaincu de la légitimité des griefs, il pouvait, il devait en référer à l'évêque ; et au cas où il n'eût pas obtenu satisfaction, en appeler au Saint-Siège, à moins qu'il n'eût préféré aller directement à lui. S'il était permis d'agir comme il l'a fait, ce serait la ruine de toute hiérarchie et la révolution dans l'Eglise. L'évêque, en le tolérant sans protester, eût abdiqué les droits et trahi les devoirs de l'autorité dont il a les responsabilités et la charge... M. Barbier cite deux lettres dont l'une contient quelques phrases inadmissibles et erronées et que Mgr de Nice aurait condamnées s'il les lui avait déférées. Mais d'où vient cette lettre confidentielle ? Si elle est authentique, elle n'a pu parvenir entre les mains de M. Barbier, qui s'en sert et la publie, qu'à la suite d'un vol ; et ceci achève harmonieusement la physionomie de ses témoins : il n'y manquerait que ce trait ! En sorte que si le signataire de cette lettre en poursuivait le voleur et le recéleur, l'un et l'autre seraient indubitablement condamnés à l'amende et à la prison. Et quel scandale serait devant un tribunal laïque ce prêtre convaincu d'avoir livré au public les confidences d'une âme troublée et tentée !

Par qui cette lettre a-t-elle été écrite ? Nous avons réuni, pour les interroger à ce sujet, tous les professeurs de l'Ecole Vianney, et tous nous ont donné leur parole, dont nous nous portons garant, qu'elle ne le fut par aucun d'eux.

Et plus loin :

Voici comment M. Barbier parle de sa condamnation par l'Index : « Ce livre : les *Progrès du Catholicisme libéral en France sous le pontificat de Léon XIII*, à n'en pas douter, a légitimé la décision de la Sacrée Congrégation de l'Index, ou pour *un motif d'opportunité* ou *pour son titre qui aura été jugé irrespectueux* ou *pour quelques excès dans la forme :* mais il demeure permis à l'auteur d'en appeler du jugement de Mgr Chapon, d'élever contre lui une respectueuse mais vive protestation et d'attentre avec calme celui de l'histoire. Ce que, toutefois, et dès maintenant, on ne peut contester, c'est que cet ouvrage abominable, où l'auteur a peut-être eu le tort de rattacher avec insistance l'*effet à la cause disparue* depuis trop peu de temps, n'en reste pas moins essentiellement le procès avant le temps du mouvement moderniste... »

Si nos lecteurs veulent bien prêter attention aux mots soulignés par nous, ils seront comme nous étonnés et indignés de leur audace. Ainsi donc, la Sacrée Congrégation de l'Index, en condamnant un livre rempli de textes diffamatoires pour l'œuvre et la mémoire de Léon XIII, n'aurait eu nullement l'intention de censurer ces textes, mais uniquement d'y signaler un défaut superficiel, un péché très véniel d'opportunité, de forme ou d'étiquette... En sorte que grâce à de légères modifications, il serait loisible à M. l'abbé Barbier de rattacher à Léon XIII, comme *à leur cause disparue* depuis peu de temps, le mouvement moderniste-libéral, au sens condamné de ce mot ; il lui serait loisible de raconter enfin que Pie IX, prévoyant l'avènement de son successeur, l'avait d'avance anathématisé ! ! ! Notre main frémit en retraçant ces outrages.

Voilà cependant ce que M. Barbier ose maintenir, défendre, redire au mépris de la juste condamnation dont il reste frappé. Puis, comme s'il doutait lui-même de son interprétation optimiste, il en appelle, tout comme ce jeune prêtre dont il a recélé et publié la lettre, à l'Eglise de l'avenir, à l'histoire.

Malheureux ! L'histoire vous sera sévère, car elle dévoilera de plus en plus quelle part et quelles responsabilités ont eu vos inintelligences, vos entêtements présomptueux et vos révoltes contre les directions du Saint-Siège, dans les malheurs et les ruines de l'Eglise de France !

Mais ce n'est pas tout, car M. Barbier ose ajouter : « il n'en est pas moins vrai que ce livre a contribué, pour sa modeste part, *à préparer les décisions de l'Eglise ! !* » Très bien, monsieur l'abbé, parlez-nous de votre modestie ; en un pareil sujet, vous êtes bien certain de ne pas rencontrer d'interlocuteurs et d'y garder le monologue. Mais nous, nous parlerons de votre outrecuidance, et nous affirmons qu'elle dépasse toutes les bornes quand vous prétendez rendre le Saint-Siège solidaire de vos écrits censurés par lui, et en dénaturant la pensée et les directions de Léon XIII, d'avoir, même pour la plus modeste part, inspiré l'enseignement et les actes de Pie X. C'est à faire pitié !

Que M. l'abbé Barbier se prévale, après cela, des encouragements qu'il prétend avoir reçus de plusieurs archevêques de France : il n'en est pas un seul, nous en sommes pour nous bien convaincus, qui ne juge aussi sévèrement que nous-mêmes de pareils écarts et

qui, sur ce point tout au moins, ne soit d'accord avec les 3 cardinaux et les 27 archevêques et évêques de France en cette douloureuse circonstance, ont adressé à Mgr l'évêque de Nice leur adhésion avec l'expression de leur sympathie et de leur gratitude.

Quant aux doléances par lesquelles il paraît implorer l'intervention de l'autorité suprême en sa faveur contre un évêque fort de sa conscience et du devoir accompli, il n'a rien à en espérer, car il n'est pas à craindre que Pie X, dont la vigilance infatigable et magnanime suffit à la sollicitude de toutes les églises, éprouve le besoin de s'en décharger sur M. l'abbé Barbier, et donne jamais pour censeur et pour juge à l'épiscopat français et à ses œuvres le diffamateur impénitent de Léon XIII. »

La *Semaine religieuse de Toulouse,* organe de Mgr Germain, se faisant l'écho de la réfutation de l'évêque de Nice, reprend vertement la « Revue parisienne de prétendue « Critique » où semblent se donner rendez-vous, plus ou moins ouvertement, les mécontents des diocèses de France ».

Elle ajoute : « Très accueillante à qui veut dire son mot, sous le spécieux prétextes de servir la cause de l'intégrité doctrinale, mais, en réalité, pour le seul intérêt facile à découvrir d'une cause purement politique, cette revue s'applique à dénigrer perfidement évêques, instituts, écoles, *Semaines religieuses* jugées apparemment trop dociles aux directions du Saint-Père qui demande qu'on reste simplement « catholiques avant tout » et qu'on ne lie à aucune cause politique, si respectacle qu'elle puisse paraître, la cause de l'Eglise, la seule qui doive grouper tous les catholiques.

Et de fait, ladite Revue contient moins de critique doctrinale que de « critiques » dans le sens populaire et méprisable du mot. Il y a de tout, en effet, dans ses procédés : de la puérilité, de la méchanceté, du mensonge aussi et souvent, hélas ! de la calomnie. Tel un récent article publié contre une excellente institution du diocèse de Nice ».

Le Vatican ne s'est point risqué, cependant, à rappeler à l'ordre le « Raseur » et la presse « papale » a gardé « de Conrard le silence prudent ». Naguère, le cardinal de Milan, calomnié par la *Riscossa* de Breganze, avait été sacrifié, par Pie X, à ses diffamateurs. Tel sera, sans doute, le sort de l'évêqne de Nice. Oh ! le beau spectacle !

Campagne antimoderniste. — La presse dite « papale » continue sa campagne acharnée contre les journaux dits « modernisants. » Parmi ces derniers, les plus importants et, partant, les plus visés, sont : l'*Unione* de Milan, le *Momento* de Turin, le *Corriere d'Italia* de Rome, l'*Avvenire d'Italia* de Bologne, le *Corriere di Sicilia* de Palerme et l'*Eco de Bergamo*. Comme nous l'avons déjà dit par ailleurs, et comme il a été constaté, la campagne de la presse intransigeante n'est guère que le prélude de la condamnation pontificale. Nous pouvons prévoir, d'ores et déjà, la mise à l'index publique de tous ces journaux. Leur surveillance a déjà commencé d'une manière plus ou moins étendue, plus ou moins occulte. Il paraît, en effet, que la Congrégation consistoriale, dont le cardinal De Lai est le secrétaire et le Pape lui-même le préfet, aurait envoyé une circulaire secrète à tous les évêques italiens, afin d'attirer leur attention sur le journalisme catholique et sur la négligence jusqu'ici manifestée à l'égard des dispositions du Saint-Siège au sujet de la presse. La circulaire remarque que les journaux modernisants « font plus de mal aux âmes que les feuilles ouvertement libérales et anticléricales, » cependant elle ne cite pas encore de noms. Les prêtres de chaque diocèse seront tenus désormais de dénoncer eux-mêmes, dans leurs réunions, les journaux qui leur paraissent en opposition avec les directions pontificales. Cette liste une fois dressée, les évêques seront chargés de leur en interdire la lecture sous peine de graves sanctions ecclésiastiques.

Le modernisme, chassé par la porte, rentre par la fenêtre ; traqué dans le clergé séculier il se réfugie à l'ombre des couvents.

Telle est, du moins, la persuation de Pie X qui vient de confier, à deux consulteurs du Saint-Office et à trois autres fonctionnaires secondaires de la même Congrégation, la charge de soumettre à une enquête rigoureuse tous les couvents de l'Italie. On a déjà commencé dans les Marches, la Romagne et en Ombrie. Bien que les résultats de l'enquête soient tenus secrets on a pu en constater les effets par la disparition subite de quelques frères des couvents de Spoleto, Gubbio, Fano et Ravenne. Ces religieux suspects d'idées trop larges sont tombés soudainement malades, comme par miracle ; d'autres encore seront certainement atteints de la même épidémie. Quand la rafle pontificale aura épuré tous les couvents, l'ordre y régnera... comme à Varsovie. Il y aura beaucoup

de paix, de « vaste solitude. » Malheureusement, comme dans la chanson du « petit navire, » l'histoire ne sera pas longue à recommencer.

Les ogres de l'intransigeance romaine, toujours en quête de nouveaux hérétiques à saisir, nous remettent en mémoire ce démon pcméridien dont parlent les Saintes Ecritures : *circuens quaerens quem devoret.* Après avoir réussi à faire condamner Mgr Duchesne par l'épiscopat italien et français, à le faire jeter par-dessus bord par ce Pie X qui l'avait encensé, tout d'abord, du haut de sa fanatique ignorance, les bouledogues de l'orthodoxie sont en train d'exercer leurs crocs sur une victime nouvelle : le père Semeria, dit le Silencieux. Ce savant barnabite, universellement connu pour ses travaux sur l'histoire du christianisme primitif et réputé en Italie pour être l'orateur sacré qui joint, avec le plus rare bonheur, l'élégance de la forme à la profondeur de l'idée et à la variété de la culture, avait été, depuis quelques années, condamné au silence, emmuré vivant, en quelque sorte, dans un couvent de Gênes, à cause de la hardiesse de ses opinions. Il avait été contraint, comme chacun, de prêter le fameux serment, mais il ne l'avait fait — et cela avec l'autorisation du pape qui craignait un scandale, sachant bien que si le Samson en lui se réveillait, il était de taille à secouer l'édifice pieux de la politique du Vatican — il ne s'y était décidé que sous cette réserve mentale : « pour autant qu'il n'était pas contraire à la vérité et à la recherche scientifique », et en gardant l'autorisation « de se taire » sur ses opinions intimes. Son silence, cependant, ne pouvait longtemps suffire aux grands chasseurs d'hérésies et il se trouva qu'un certain professeur du séminaire de Spolète publia contre le docte barnabite une lourde brochure, annoncée à gros fracas dans l'idée d'impressionner le public et d'épouvanter les autorités ecclésiastiques. L'œuvre est intitulée : « *Un Manuale di scetticismo e d'incredulità ossia il libro « Scienza e Fede » del P. G. Semeria, barnabita* (Un Manuel de scepticisme et d'incrédulité : le livre « Science et Foi » du P. G. Semeria, barnabite). Ni plus ni moins ? Or, le livre dénoncé par le professeur de Spolète avait été publié en 1903 par les soins de la maison d'édition pontificale G. Pustet, qui n'accepte guère d'ouvrages fleurant l'hérésie, et ce qui est plus important, il avait paru muni de l'autorisation et de l'approbation des autorités ecclésiastiques de Rome.

Ainsi donc, au bout de huit ans, juste au moment où la meute des dénonciateurs, abritée sous les flabellums de Pie X, fait la loi dans l'Eglise, voilà qu'un de ces enragés s'avise d'exhumer dans une œuvre l'on ne sait quels enseignements de scepticisme et d'incrédulité et qu'un ignorant n'a pas honte d'accuser le savant barnabiste d'agnosticisme et de panthéisme !

Croit-on peut-être que ces gens-là finiront par être écrasés sous le poids de leur ridicule ? Oh ! que non, pas ! Il se trouvera bien un cardinal de Lai quelconque pour prohiber la lecture de ces livres dans les séminaires et vous verrez toutes les *Semaines religieuses* et les *Bulletins diocésains* de France et d'Italie, pays classiques de la mouchardise cléricale, faire écho à la sacrée congrégation consistoriale ! Alors, tous les *monsignori* ventrus tressailleront de joie, — joie incomplète, il est vrai, car, « les malheurs des temps » ne leur permettent plus, hélas, la volupté suprême d'allumer les bûchers. *O benedictas rogorum flammas !*... La *Correspondance de Rome* recommande, d'autre part, dans ses numéros 6 et 7, une liste d'écrits antimodernistes, où se trouvent évidemment les publications de cet abbé Barbier, que la Rome mit jadis à l'*Index* et que l'évêque de Nice vient de convaincre de diffamation et de faux.

La catholique *Kölnische Volkszeitung* du 20 janvier, après avoir protesté contre l'œuvre déloyale et funeste de l'organe romain, remarque : « Les catholiques allemands se sentent particulièrement blessés de voir englobés dans cette prétendue « Bibliothèque antimoderniste » les écrits de Windolph : Das Christentum der christlichen Gewerkschaften (Berlin) et de Bayard : Die Wahrheit über den Gewerkschaftsstreit der deutschen Katholiken (Trier). La *Correspondance de Rome* considère donc les associations chrétiennes, contre lesquelles sont écrites les brochures susdites, comme des *manifestations modernistes !* Pour les classer de la sorte, à l'encontre des déclarations des évêques et du Pape lui-même, il faut une forte somme d'ignorance et d'aveuglement. La *Correspondance de Rome* qui se met ainsi en contradiction avec le Saint-Siège, porte la plus grave atteinte à sa propre autorité. Nous devons donc considérer comme *anticatholique* ce qui condamne l'organe romain, passant ainsi par-dessus la tête du Pape et des évêques, condamnation qu'une presse trop complaisante se hâte de répandre, en créant de la sorte un malaise qui augmente

de jour en jour. ». Et le journal du Centre termine par ces fortes paroles : « Les catholiques allemands sont las d'être continuellement en butte aux critiques des « fantassins » (Hintermänner) de la *Correspondance de Rome* et ont l'intention d'en faire montre en toute occasion. »

Elle se prépare donc, cette levée générale de boucliers ?

Autour du serment antimoderniste. — Nos lecteurs connaissent la réaction véhémente suscitée dans toute l'Allemagne par le serment antimoderniste. Dans sa séance du 12 octobre, le Congrès de l'association des professeurs universitaires allemands à Dresde, décida l'expulsion de tous les membres qui avaient prêté serment. Un antimoderniste — avait déclaré le professeur Hoche de Fribourg-en-Brisgau — n'a rien à faire dans une université allemande (Ein antimodernist hat an einer deutschen Universität nichts zu suchen). » D'autre part, M. le Chancelier de l'Empire, M. von Bethmann-Hollweg, avait affirmé que désormais aucun prêtre insermenté ne serait admis dans le corps enseignant de l'Etat.

Cette décision vient d'être appliquée dans tout le grand-duché de Bade. En décembre dernier, son gouvernement émettait un décret interdisant aux professeurs ecclésiastiques l'enseignement des matières profanes. L'on comptait dans l'Etat 16 abbés et 13 pasteurs qui professaient dans les institutions publiques. Désormais, d'accord en cela avec les communautés confessionnelles qu'ils représentent, ils se borneront à l'enseignement religieux pur et simple. Il leur est cependant octroyé la permission d'enseiner l'hébreu, mais après avoir subi un examen d'état.

Cette mesure qui frappe les catholiques aussi bien que les protestants, vient d'être prise par le gouvernement à la suite d'une poussée intense de l'opinion publique badoise. L'on prétendait que la présence de professeurs assermentés n'offraient plus, pour les études supérieures, des garanties suffisantes d'impartialité et d'indépendance scientifique.

Les péripéties des derniers « motu proprio. » — Nous avons retracé dernièrement les lamentables péripéties du *motu proprio* sur la suppression de certaines fêtes religieuses, ainsi que de l'autre concernant l'immunité ecclésias-

tique lancée à grand fracas et avec force gestes, ne furent bientôt retirées ici, modifiées là, et de telle sorte que non seulement les populations restèrent privées des bienfaits « extraordinaires » que les dispenses pontificales devaient leur apporter, mais le prestige même de l'autorité suprême en fut irrémédiablement compromis. Pourtant l'histoire n'est point encore finie.

Les évêques espagnols, suivant l'exemple de leurs collègues allemands, ont adressé, à Rome, d'énergiques réclamations à propos de la suppression de la fête de Saint-Joseph et de celle du *Corpus Domini* (Fête-Dieu). Le Pape s'est vu obligé d'envoyer au cardinal Aguirre, archevêque de Tolède et primat d'Espagne, un rescrit en vertu duquel il rétablit les deux fêtes abolies par le *motu proprio*.

En Suisse, le gouvernement de Lucerne a maintenu, malgré la suppression papale, les fêtes des Rois et de la Chandeleur.

L'évêque de Coire obtint de Rome de continuer à chômer les lundis de Pâques et de Pentecôte, ainsi que la fête de la Saint-Étienne, qui sont en même temps fêtes civiques.

Le diocèse de Lausanne et de Genève a bien renoncé à chômer les fêtes de la Purification et de l'Annonciation, mais a conservé également toutes celles qui avaient été abolies par le *motu proprio*. Une mesure identique a été adoptée par le diocèse de Paderborn, en Allemagne.

A Vienne, la nouvelle ordonnance papale promulguée par l'archevêque Nagl, a trouvé dans la population catholique la plus vive opposition. A l'occasion de la Purification qui était la première fête supprimée, l'archevêque, pour prévenir des manifestations désordonnées, a dû adresser une note à ses curés leur octroyant l'autorisation de continuer à chômer les fêtes supprimées si les fidèles en montraient le désir.

Le fameux *motu proprio* qui avait [illegible] est loin de [illegible] sa portée légale. Le Pape lui-même avait déclaré, — l'on s'en souvient, — que le décret en faveur de l'immunité ecclésiastique, qui s'adressait pourtant à tout l'univers, et ne supportait aucune exception, ne concernait ni l'Allemagne, ni l'Autriche-Hongrie, ni l'Irlande, ni les États-Unis. Aujourd'hui nous apprenons qu'il ne concerne pas non plus la Belgique. Voici, en effet, les déclarations que le ministre des Affaires étrangères vient de faire à la Chambre belge : « Le ministre de

Belgique auprès du Saint-Siège, agissant selon les instructions qui lui avaient été transmises, a prié le Cardinal-Secrétaire d'Etat de lui faire savoir si le *motu proprio* du 9 octobre dernier est applicable à la Belgique. Le Cardinal-Secrétaire d'Etat a répondu négativement. Le *motu proprio* n'est applicable que dans les pays où l'ancien privilège de juridiction existe encore pour les ecclésiastiques. En Belgique, ce privilège est abrogé par une pratique constante contraire, plus que séculaire. Il est donc évident, comme l'a déclaré le Cardinal-Secrétaire d'Etat, que le principe évoqué pour l'Allemagne reçoit également son application en Belgique. »

Mais si dans l'idée du Vatican la Belgique n'était pas visée par le *motu proprio,* pourquoi donc l'a-t-on fait promulguer dans tout le pays et lire dans toutes les églises ? On attendait sans doute les « instructions » du gouvernement pour se souvenir de l'abrogation ! Le plus curieux de l'affaire, c'est que plusieurs journaux catholiques, et notamment la *Gazette de Liège,* avaient répandu des fleuves d'encre pour démontrer que le *motu proprio* était bien et dûment applicable au pays.

Le malheureux, d'ailleurs, n'est pas non plus applicable à la Suisse. Pour ce qui touche au canton de Lucerne, M. le conseiller d'Etat Siegrist, vient, en effet, de déclarer, dans la séance du 31 janvier 1911, que le *motu proprio* n'était nullement valable dans le canton, les privilèges du clergé étant abolis par droit d'usage. Le Conseil d'Etat du Tessin a également déclaré, dans sa séance du 12 février 1912, que le *motu proprio* « n'avait aucune valeur juridique » dans le canton et que « tous les citoyens étaient obligés de se conformer aux lois fédérales et cantonales, sous peine de sonctions civiles et mêmes pénales ». Enfin, le ministre de la Justice des Pays-Bas vient de déclarer devant la Chambre, que le dernier *motu proprio* du Pape n'est pas applicable à la Hollande.

POIGNÉE DE NOUVELLES

— Mgr André Scotton, l'un des directeurs de la *Riscossa* et marchand de café et de draps... cléricaux, vient d'être nommé évêque *in partibus*. Une place importante lui sera confiée à Rome. Cette nomination est considérée comme un affront fait au cardinal Ferrari, de Milan, accusé de modernisme par les Scotton et dont

la position devient chaque jour plus intenable. On a même parlé de démission.

— Un jeune prêtre de Montalto di Castro (Italie) nommé Decio De Maria, vicaire de la cathédrale de Corneto Tarquinia, vient de quitter la prêtrise.

— Pie X, vivement préoccupé des conditions d'immoralité dans lesquelles vivent les 90 °/₀ des prêtres, et à la suite des nombreuses et continuelles réclamations qui pleuvent de tous côtés au Vatican a décidé d'y porter remède par un décret spécial. Le document pontifical imposera aux prêtres, qui vivent actuellement dans leurs familles, de demeurer dans les presbytères ou dans les communautés religieuses et réglera d'autres détails particuliers de leur vie. Le pape saisira, en outre, cette occasion pour déplorer l'agitation faite contre le célibat du clergé. A Rome, on se montre sceptique sur la portée du remède ou de la panacée. Nous reviendrons là-dessus quand le document aura paru.

— Le 9 février eut lieu à Rome, et sur l'invitation du Comité promoteur, une réunion préparatoire à l'occasion du prochain congrès pour une nouvelle politique ecclésiastique en Italie. L'hon. Murri qui présidait, exposa le but de ce congrès qui se tiendra les 9 et 10 avril prochains et délibérera sur les principaux points suivants : Régime de la propriété ecclésiastique, surveillance des séminaires, état des ordres religieux. Il sera question aussi de l'enseignement, dans les écoles moyennes et supérieures, de l'histoire comparée des religions. A cette discussion, qui réunit à l'élévation des idées la fécondité des points de vue, prirent part l'illustre prof. Scaduto, l'hon. Léon Caetani, député de Rome, le prof. Amendola, le prof. Bandini, secrétaire du parti radical italien, Me Mastrogiovanni, etc. On peut prévoir, dès aujourd'hui, la pleine réussite du prochain congrès.

— Les journaux italiens annoncent que l'archevêque de Milan vient de supprimer l'*Idea del Popolo*, à cause de ses tendances modernistes.

— Un beau jour Mgr Dubois, archevêque de Bourges, se réveilla scolastique à tous crins et se hâta aussitôt d'en mander la bonne nouvelle à qui de droit. De telle sorte que le cardinal Merry del Val lui expédiait dernièrement une lettre dans laquelle le Saint-Père le félicite d'avoir su « trouver au milieu des soins multiples du ministère pastoral, le temps de dissiper des équivoques et des confusions qui troublent les âmes ». Il paraît, en effet, que depuis qu'on se sert tour à tour des 64 formes du syllogisme, la lumière s'étend sur tout le diocèse.

— Notre collaborateur, M. P. Couissin, vient de faire deux conférences sur « l'attitude moderniste », devant l'Association des Etudiants Libres Croyants de Lille. Il a exposé dans ses grandes lignes l'histoire du mouvement et montré que les modernistes

étaient de vrais catholiques et qu'en défendant le progrès ils étaient d'accord avec la tradition authentique contre les réactionnaires. Les modernistes restent dans l'Eglise parce qu'ils veulent assurer la communion des âmes. Ce qu'ils reprochent à l'Eglise officielle d'aujourd'hui c'est de faillir à sa tâche. Mais ils ont l'espoir de pouvoir la réformer afin d'atteindre l'Eglise Nouvelle, plus grande, plus belle, plus large, qui représenterait la conscience religieuse de l'humanité.

— L'évêque d'Angers, par un avis datant du 24 décembre, a étendu à son diocèse la prohibition de la lecture de l'Histoire de l'Eglise par Mgr Duchesne.

Nous lisons dans la « Semaine Religieuse » de Perpignan : « Nos presbytères du Périgord ont été, cette semaine, inondés de papiers moderno-protestants : journaux, prospectus, brochures. On y voit des noms connus d'apostats ; on y peut lire, contre le Pape et nos évêques,les charges que l'on sait : contre le catholicisme des accusations déjà bien vieillies ; mais, par contre, sur les tendances nouvelles des « esprits libérés » du dogme, comme sur certaines œuvres protestantes, celle surtout qui recueille, pour le recrutement pastoral, nos prêtres tombés, d'audacieuses réclames.

La plupart de nos confrères, sans doute, les jetèrent au panier, sans les lire. » La plupart, peut-être, tous, certes, non ; nous en savons quelque chose.

— La « Rivista Cristiana » (p.561) reproduit les paroles suivantes de l'honorable Murri, et qui expriment bien les sentiments de plusieurs de nos amis : « Je crois avoir le droit de me déclarer *catholique* et de déclarer, par ce fait même, le Pape d'aujourd'hui et ses acolytes, *déchus* du droit de parler et d'agir au nom de l'Eglise et de l'autorité qu'elle représente. Je revendique pour moi, grâce à cette attitude révolutionnaire, le droit de remanier, en toute liberté et en maître absolu, les éléments du christianisme historique. Je me déclare *catholique* parce que je pense qu'il existe une doctrine vivante, une tradition vivante qui nous a été transmise par la culture et la vie occidentale, latine, italienne, et à laquelle je ne veux pas devenir étranger. »

— Le 4e Congrès catholique de l'Uruguay, tenu au commencecement de décembre, a eu pour résultat une organisation plus sérieuse des catholiques ; à la place de l'Union de jadis, trois grands groupements ont été constitués : économique, social et politique.

— Sur l'invitation de Mgr Prohaszka, dont nous avons entretenu nos lecteurs à l'occasion de la mise à l'index de ses brochures, les évêques hongrois ont décidé de diviser les vastes domaines ecclésiastiques en petites propriétés, tant pour obéir à un sentiment de justice que pour empêcher l'émigration des paysans dans les villes.

— Voici un spécimen curieux du sang-gêne avec lequel le Vatican traite les pouvoirs publics qui font profession de catholicisme. En décembre 1907, au moment où la lutte antimoderniste était dans tout son plein, le ministre des Affaires étrangères de Bavière, M. von Poderwils reçut un ordre télégraphique de Rome le sommant de destituer de suite les professeurs de théologie Knöpfler, Schnitzer et Göttsberger, à Munich, et Merkle et Kiefl à Würzburg. Qu'on imagine la stupeur du ministre, qui n'eut autre chose à faire qu'à remettre le télégramme entre les mains du nonce, Mgr Frühwirt, en le priant de faire comprendre à Rome que de pareilles méthodes n'étaient plus guère de notre époque.

— On annonce de Rome la publication prochaine d'un nouveau *motu proprio* sur les études du clergé.

— L'hon. Murri, écrivant récemment à un ami, lui disait entre autres : « Après mon retour d'Amérique (pour une tournée de conférences), je travaillerai avec plus d'ardeur et reprendrai, j'espère, ma place au premier rang du combat pour le Modernisme. Je sais que beacoup comptent sur moi... » Certes, nous ne doutons point que l'hon. Murri ne satisfasse aux désirs de ses amis et aux exigences de notre cause !

— Les catholiques étrangers commencent à manifester ouvertement leur dégoût à l'égard de la presse « papale » italienne. Voilà comment s'exprime, au sujet de l'*Unità Cattolica* et de la *Riscossa*, l'abbé Geurts, rédacteur en chef du journal hollandais le *Tijd*, dans le numéro du 26 janvier dernier :

« Le pieux et docte archevêque de Milan avait déjà manifesté, l'année dernière, son dédain à l'égard de l'« Unità Cattolica » bien connue par ses attaques, aussi fausses qu'odieuses, contre Mgr Duchesnes. Dernièrement encore, le cardinal n'a pas craint de dénoncer une autre feuille, la « Riscossa » de Breganze qui, à l'instar de l'« Unità », est obsédée par les pectre du Modernisme et qui le rencontre partout. La malheureuse croit voir dans chacun des suspects et fonce dessus ».

— Le *Cri des Flandres*, journal de l'abbé Lemire qui, comme nous l'avons dit, avait été interdit par l'évêque de Cambrai, a paru à l'occasion du nouvel an, en numéro extraordinaire. Ce dernier contient un article de l'abbé Lemire et plusieurs entrefilets sur l'attitude qu'il a été forcé de prendre vis-à-vis de son évêque. Il est piquant de constater la collaboration d'un ecclésiastique à un journal dont la lecture est dûment interdite au clergé et aux fidèles du diocèse.

— Une Commission a signé un arrangement qui règle définitivement la question de l'Eglise de Notre-Dame de Genève et la restitue aux catholiques romains, moyennant le versement d'une somme de 200,000 francs aux Vieux-Catholiques.

— Suivant l'exemple de beaucoup de ses collègues, l'évêque

d'Angers a défendu aux prêtres de son diocèse, et par un avis datant du 24 décembre 1911, la lecture de « l'Histoire ancienne de l'Eglise » de Mgr Duchesne.

BIBLIOGRAPHIE

E. SCHIELER, **Mein Austritt aus der katholischen Kirche.** Frankfurt a. M., Neuer Frankfurter Verlag, 1911. Prix : 60 pf.

L'auteur, ancien professeur de théologie au séminaire catholique de Mayence, a écrit là une brochure fort intéressante et d'observation exacte. En général tous ceux qui quittent l'Eglise ont d'excellentes raisons pour le faire et ne manquent presque jamais de nous les conter. Mais ils sont, en outre, dominés par l'idée de pousser leurs anciens confrères à suivre leur exemple. Le *Los von Rom,* radical sans doute comme solution, est nul au point de vue des résultats pratiques, c'est-à-dire, en tant que visant à affaiblir la puissance politique de Rome. Quand bien même on arriverait à soustraire à sa domination, des pays entiers, le problème du cléricalisme serait loin d'être résolu, et il est curieux de remarquer que c'est justement dans les pays qui s'émancipèrent jadis de son joug, que l'Eglise gagne aujourd'hui en autorité. Voici pourquoi les modernistes n'entendent point déserter leur champ d'action. L'influence du Dr Schieler sur l'Eglise aurait été, sans doute, bien plus considérable si, comme Murri ou Schnitzer, il était resté attaché au catholicisme. Il est des voix qui clament des vérités, dans le désert, malheureusement !

Arthur de HORTWATT, **Nouveau projet de Réforme sociale.** Genève, 1911.

L'auteur traite ici de *omni re scibili et de quibusdam aliis :* de la vertu et des douanes, de l'amour et de la meilleure façon de dépenser l'argent gagné, etc., etc. C'est une sorte d'encyclopédie à l'usage des braves gens qui n'ont pas le temps d'avoir une opinion sur les choses de la matière et de l'esprit. Malheureusement, rares sont ceux qui pourront profiter des sages conseils de l'auteur car, comme il nous en avertit lui-même, il faut, pour le comprendre complètement : 1° avoir une « tournure d'esprit analogue » à la sienne, 2° avoir fait des « études mathématiques approfondies en même temps que des sciences exactes ». Néanmoins la lecture de cet ouvrage fera passer quelques heures agréables.

ERRATA — N° de janvier 1912.

(La Reconstruction Moderniste, par B. Nicollier), page 1, lire : *surnaturel* au lieu de surnature; page 2, lire *déposé* au lieu de posé.